

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 3 Février 2014 - 3 Rabi' al-Thani 1435 - N° 501 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

Les news

Algérie-Tunisie

## Le Président Bouteflika reçoit le chef du gouvernement tunisien

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger, le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, qui effectue une visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane

Lamamra et son homologue tunisien, Monji Hamdi. Au cours de cet entretien, de près de deux heures, le chef du gouvernement tunisien a présenté au Président Bouteflika un point de situation sur les derniers développements survenus en Tunisie...

Suite page 5



Clôture de la session d'automne du Parlement

Page 4

# PRÉSIDENTIELLE 2014 1 541 magistrats à la tête des commissions électorales au niveau des communes

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier, dimanche, à Alger, que plus de 1 500 magistrats ont été désignés pour présider les commissions électorales communales afin de garantir la tenue d'une présidentielle

«régulière et transparente». «1 541 magistrats ont été désignés pour présider les commissions électorales au niveau de l'ensemble des communes du pays», a déclaré M. Louh en marge de la clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire

ationale (APN) avant de souligner que la nouvelle loi électorale, adoptée en 2012, «a conféré un rôle prépondérant aux magistrats pour superviser l'opération électorale».

Page 3



HIGH TECH REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE DE Microsoft



2014 L'année du second souffle

Page 11

POUR RÉPONDRE À LA TRÈS FORTE DEMANDE Un bateau-usine de ciment de 500 000 tonnes/an prochainement à Annaba

Page 5

SCIENCE et VIE  
ARTHROSE  
Les solutions naturelles qui soulagent

CULTURE THÉÂTRE NATIONAL MAHIEDDINE BACHARZI  
«Leilet lâdem»  
prône le respect des vies dans leurs différences

FOOTBALL  
ÉQUIPE NATIONALE Raouraoua rencontrera Bentaleb aujourd'hui à Lille

Page 10

Page 24

JUSTICE ALGER  
Ils tuent un vendeur de vêtements  
20 ans de réclusion criminelle

Page 8

**Météo**▶ **Régions Nord : 16° à Alger**

Temps généralement ensoleillé devenant partiellement nuageux en cours d'après midi/soirée sur les régions de l'Ouest et du Centre avec localement quelques pluies. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera calme localement peu agitée.

▶ **Régions Sud : 20° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront en général faibles à modérés.

## DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU DGNEWS

**La direction de l'éducation de Ghardaïa souligne le rôle de la police dans la prévention routière**



En signe de reconnaissance pour les efforts consentis par la Direction générale de la Sécurité nationale dans le domaine de la prévention et la sécurité routière, le directeur de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa, M. Azzedine Djilani, a adressé un message de remerciements au **directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel**, pour les efforts déployés depuis sa nomination à la tête de l'institution policière, et l'importance accordée à la sensibilisation à la prévention contre les accidents de la route dans les différents établissements scolaires du pays.

## CE MATIN AU SIÈGE D'ALGER

**Réunion d'information sur le 3<sup>e</sup> Forum des chefs d'entreprises**

Le 3<sup>e</sup> Forum des hommes d'affaires maghrébins, qui se tiendra les 17 et 18 février à Marrakech, nécessite une réunion d'information au profit des opérateurs économiques de production de biens et de services. Elle aura lieu ce matin à 9h30 au siège d'Algex.

## LES 8 ET 9 FÉVRIER À L'AURASSI

**2<sup>e</sup> édition de la conférence Fikra**



La 2<sup>e</sup> édition de Fikra, une conférence dédiée au partage d'idées d'avenir qui s'adresse aux décideurs politiques, artistes, chefs d'entreprises, journalistes et autres étudiants, se tiendra les 8 et 9 février à Alger sous le thème de l'optimisme, ont annoncé jeudi les organisateurs. La conférence

qui se tiendra à l'hôtel El Aurassi sera une occasion pour écouter et échanger des idées avec des speakers dans différents domaines, rencontrer des investisseurs, clients, entrepreneurs, journalistes et augmenter le réseau de connaissances, selon un communiqué rendu public.

**MJS**  
**Rencontre des associations de jeunesse porteuses de projets**



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohammed Tahmi, présidera ce matin, l'ouverture de la rencontre Nationale des 236 Associations de jeunesse porteuses de projets, financé par son département. Cette rencontre permettra une première évaluation de la mise en œuvre des projets en présence des chefs de bureau, Mouvements associatifs des 48 DJS et portera également sur les éventuelles contraintes rencontrées.

## No comment



**DU 9 AU 11 FÉVRIER À ORAN**  
**2<sup>e</sup> salon international de la boulangerie, pâtisserie et biscuiterie**

Près de quarante exposants prendront part au 2<sup>e</sup> Salon international de la boulangerie, pâtisserie, biscuiterie (SCOB 2014), prévu à Oran du 9 au 11 février au Centre de conventions (CCO), a annoncé dimanche les organisateurs. Organisée par l'agence «Myriade communication», cette manifestation économique se veut un espace de rencontres, de découvertes et d'échanges entre les professionnels. Plusieurs filières

	Max	Min
Alger	16°	10°
Oran	16°	09°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	20°	03°

**Horaires des prières**

Lundi 3 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:20
Dohr	13:02
Asr	15:53
Maghreb	18:17
Isha	19:38



**APW D'ALGER**  
**Journée d'études sur le rôle et l'importance des médias**



L'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger organise demain mardi 4 février à 09h30 à la salle de réunion de l'ex-CPVA, une journée d'étude sur le rôle et l'importance des médias et des langues dans la vie des communautés et la modernisation de l'administration».

▶ **LE 8 FÉVRIER À L'AURASSI**

**3<sup>e</sup> Assises nationales du BTPH de l'AGEA**

Placées sous le haut patronage du président de la République, l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea) organise samedi 8 février à 08h30, à l'hôtel El Aurassi les 3<sup>es</sup> Assises nationales du Btph.

**FCE**  
**Conférence mercredi à l'hôtel Sofitel**



Le Forum des chefs d'entreprises organise mercredi 5 février à 17h à l'hôtel Sofitel une conférence-débat qui sera animée par le professeur Abdelfatih Benachenhou sur le thème «L'entreprise algérienne face à l'économie internationale».

**DU 4 AU 6 FÉVRIER À ALGER**  
**10<sup>e</sup> réunion de la CIHEAM**

La 10<sup>e</sup> réunion des ministres de l'Agriculture des Etats membres du Ciheam, se tiendra du 4 au 6 février 2014 à Alger, sur le thème de la situation concernant la sécurité alimentaire durable et les perspectives pour l'avenir. Les réunions ministérielles bisannuelles de la Ciheam permettent un débat sur les enjeux agricoles, alimentaires et ruraux de l'espace méditerranéen. La dimension stratégique de ces rencontres est renforcée par la participation des grandes institutions internationales présentes en Méditerranée.

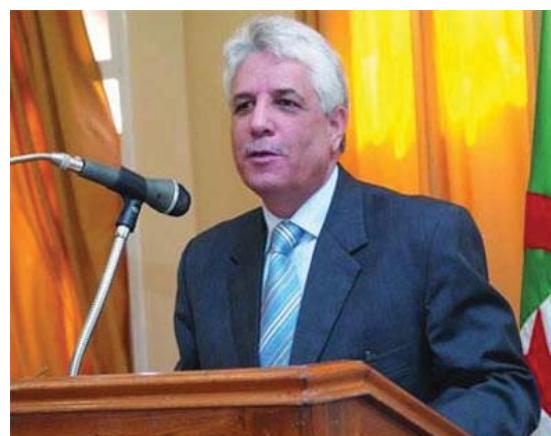
## PRÉSIDENTIELLE 2014

TAYEB LOUH, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, L'A ANNONCÉ HIER

## 1 541 magistrats à la tête des commissions électorales au niveau des communes

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier, dimanche, à Alger, que plus de 1 500 magistrats ont été désignés pour présider les commissions électorales communales afin de garantir la tenue d'une présidentielle «régulière et transparente».

«1 541 magistrats ont été désignés pour présider les commissions électorales au niveau de l'ensemble des communes du pays», a déclaré M. Louh en marge de la clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN) avant de souligner que la nouvelle loi électorale, adoptée en 2012, «a conféré un rôle prépondérant aux magistrats pour superviser l'opération électorale». Il a affirmé à cet effet, que la désignation des magistrats à la tête de ces commissions se veut «une des garanties majeures de l'opération électorale pour en assurer sa régularité et sa transparence» et c'est là une disposition «en vigueur de par le monde». D'autre part, M. Louh a précisé que les commissions communales entament leur mission par la révision exceptionnelle des listes électorales qui durera jusqu'au 6 février courant. La révision exceptionnelle des listes électorales a débuté le 23 janvier après la convocation du corps électoral par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Selon le ministre de la Justice, ces commissions sont chargées d'exa-



miner les «oppositions» pouvant émaner de citoyens vis-à-vis de cette révision et qui seront tranchées après le 6 février. Entre autres missions confiées à ces commissions, figure également la collecte des procès-

verbaux de dépouillement dès la fin du scrutin pour que les commissions de wilayas composées de 144 magistrats (3 pour chaque wilaya) puissent ensuite envoyer les résultats au Conseil constitutionnel.

## M. Bensalah souhaite une participation massive lors de la prochaine élection présidentielle

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a formé dimanche à Alger, le souhait de voir l'élection présidentielle du 17 avril prochain constituer «une opportunité propice» à une participation massive «pour choisir le dirigeant du pays et consacrer la pratique démocratique».

La participation aux élections présidentielles «est non seulement un droit pour chaque citoyen mais également un devoir citoyen moral», a indiqué M. Bensalah dans son allocution de clôture de la session d'automne du Conseil de la nation.

«Tout renoncement à ce droit pourrait avoir des conséquences néfastes» a-t-il soutenu, ajoutant que «l'expérience des années 1990 est encore vive dans nos esprits». «Ce qui nous rassure aujourd'hui c'est que cette pratique démocratique n'est plus un simple slogan mais une réalité vécue au quotidien qui confirme que le peuple est la source de tous les pouvoirs», a poursuivi le président du Conseil de la nation. Il a souligné dans ce contexte que le pluralisme politique et le pluralisme partisant «sont désormais une réalité palpable et sont considérés comme un facteur de richesse et de diversification pour le pays et non un élément de discorde et de division».

M. Bensalah s'est dit par ailleurs satisfait de la «forte» présence des partis politiques qui, «nous l'espérons, entreprendront des actions sérieuses sur la scène politique pour encourager le citoyen à se rendre aux urnes». Il a également appelé les autorités publiques chargées de l'organisation des élections, à garantir toutes les conditions favorisant l'accomplissement de ce devoir électoral citoyen.

Le président du Conseil de la nation a appelé à œuvrer à la réussite de «cette importante échéance citoyenne» dans la sérénité, la sécurité et la quiétude et à convaincre le peuple de la nécessité d'une participation massive lors de «cette échéance majeure» et «rendez-vous important».

## B R È V E S

## ► FLN

## Reprendre l'initiative

La réunion du BP du parti du FLN se tient au moment où la précampagne électorale commence à prendre son élan.

Des postulants, des partis ou groupe de partis sont déjà dans l'action soit pour recueillir des signatures pour leur candidat soit pour appeler de leurs voeux, la candidature qui garantirait «la stabilité, la sécurité, le développement tout en ayant un parcours militant indiscutables, moudjahid, une expérience certaine dans la conduite des affaires de l'Etat, ayant œuvré pour son rayonnement international».

La réunion du BP intervient alors que les membres de cet exécutif rentrent de leurs tournées dans les wilayas et auprès des mouhafadhas, dont certaines ont changé de premier responsable.

Le point sur ces déplacements et les suites à donner aux rapports sur l'état de la mobilisation sur les objectifs du parti, qui se concentre sur la candidature du Président Bouteflika et la participation à la campagne électorale au sein d'un directoire de campagne comme cela s'est déjà fait précédemment. Les membres du BP ont certainement une idée des points forts et des faiblesses existant sur le terrain et proposeront les actions pour renforcer les premiers et remédier aux causes des faiblesses avérées. En conséquence, les questions organiques doivent être apurées pour que le parti aille de l'avant et retrouve un rôle d'avant-garde que lui disputent d'autres partis.

Pour le FLN, il s'agit d'être la matrice des propositions et des actions en faveur de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika.

## ► RND

## Fi des rumeurs

Le RND est revenu sur la scène médiatique par le biais de rumeurs concernant les «mécontentements» de certains qui ne figurent pas au secrétariat national désigné lors du conseil national extraordinaire à l'hôtel Aurassi.

Composé de 19 secrétaires au lieu de 16 dans le précédent secrétariat, le centre nerveux du RND a fait de la place à de nouveaux activistes de premier rang : des jeunes et des femmes bien qu'insuffisamment représentées apportent la volonté de transmission de la responsabilité et du renouvellement des générations.

La rumeur a fait la part belle à la non-intégration de l'aspect régionaliste dans la composante de l'exécutif du RND. On a voulu faire porter le chapeau ou le singe à Yahia Guidoum qui n'a rien d'un comploteur. D'anciens dirigeants du parti ont par contre estimé que leur remplacement était injuste, notamment, l'un de ceux qui avaient pris position contre le cumul des responsabilités. Cet argument a d'ailleurs été avancé par Abdelkader Bensalah pour justifier ses choix.

Le véritable problème de fond est : qui fait quoi dans ce secrétariat ?

## ► TAJ

## Réunion des partis du Rassemblement

Les partis ayant participé à la naissance officielle du Rassemblement de la Loyauté et pour la Stabilité se sont, à nouveau rencontrés, au niveau du siège de TAJ, hier à 17 heures. Il s'agissait de se concerter sur les tâches de l'heure en prévision d'une campagne électorale dont Amar Ghoul assure qu'elle sera une fête ! D'abord, sur combien de militantes et de militants pour sensibiliser tous les électeurs, femmes et jeunes compris. L'évaluation des moyens à mettre en œuvre sur les plans de la communication, de l'utilisation des médias et des réseaux sociaux. Organiser un plan de meetings et de déplacements avec les moyens qu'ils nécessitent, etc.

Le plus délicat est de respecter l'apport de chaque parti sans porter atteinte à la susceptibilité des uns et des autres. Mais pour l'heure, la collecte des signatures de soutien à la candidature est la tâche immédiate.

## ► MSP

## Profil du candidat attendu

«Le candidat qui pourrait obtenir le soutien du mouvement doit avoir de la compétence et du courage et devra également donner des garanties pour l'ouverture de la vie politique.

Ce candidat doit, surtout, accorder plus de liberté et de démocratie aux Algériens afin d'assurer un véritable changement.»

C'est ce qu'a déclaré, Abderrazak Mokri à TSA.

## ► FFS

## Le FFS boycotte la séance de clôture du Parlement

Les parlementaires du Front des Forces Socialistes ont boycotté la séance de clôture de la session d'automne du Parlement. Les parlementaires du FFS dénoncent le rejet du bureau de l'APN de la résolution de la mise en place d'une commission d'enquête sur les événements de Ghardaïa. L'impératif politique doit primer sur les subterfuges juridiques présentés par le bureau de l'APN.

Les parlementaires du FFS protestent contre le gouvernement qui, au lieu de présenter son bilan annuel conformément à la Constitution et répondre aux questions orales des députés, prépare prendre part à une activité protocolaire.

Les parlementaires du FFS protestent contre le bureau de l'APN qui refuse d'étudier les propositions de loi des députés. Ils considèrent que la fragilisation du Parlement vise à affaiblir son autorité. Le pouvoir est le principal responsable de cette situation.

O. Larbi

## M. BENSALAH PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION «Une session positive»

• L'Algérie se porte bien grâce à la politique judicieuse du Président de la République et à la vigilance de ses enfants



Le président du Conseil de la Nation Abdekader Bensalah a affirmé, hier, que la session d'automne de la Chambre haute du parlement clôturée dimanche a été «plus qu'une session ordinaire» eu égard aux textes de lois adoptés.

Dans son allocution de clôture de la session, M. Bensalah a rappelé les différents textes de lois adoptés par le Conseil de la Nation, tels la Loi de finances 2014, la loi de règlement budgétaire 2011, la loi relative à la profession d'avocat et la loi sur l'activité audiovisuelle.

Le président du Conseil de la Nation a rappelé également la loi relative aux mines, la loi amendant et complétant le code pénal, outre la loi relative aux titres et documents de voyages.

M. Bensalah a évoqué dans son allocution les activités déployées par le Conseil en coordination avec l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la cadre de l'instance exécutive en matière de diplomatie parlementaire «pour la promotion des positions de l'Algérie à l'égard des questions nationales, régionales et internationales». Par ailleurs, le président du Conseil de la Nation s'est dit «satisfait» de tous les efforts que le Gouvernement ne cesse de déployer sur le terrain pour l'exécution des projets de développement à travers les wilayat du pays, pour consolider les canaux de communication et de dialogue avec les représentants des composantes de la société et œuvrer à la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Dans ce contexte, M. Bensalah a mis en relief les acquis réalisés, notamment en matière d'infrastructures de base, de logement, de services, d'action de proximité et dans le domaine de l'enseignement sco-

laire et universitaire.

Il s'est félicité également des efforts entrepris pour la modernisation de l'administration en vue d'en amménager les procédures, la mise en œuvre de l'e-administration, la réforme du secteur des finances, la lutte contre le commerce informel, appelant le gouvernement à déployer «davantage d'efforts pour mettre fin à tous ces facteurs qui continuent d'entraver le rythme du développement et d'influencer sur la crédibilité de l'action de l'Etat, particulièrement le phénomène de la corruption, la bureaucratie, le clientélisme et l'abus du pouvoir».

### «L'Algérie se porte bien»

L'Algérie «se porte bien» et jouit de la sécurité et de la stabilité grâce à la politique judicieuse du Président de la République, Abdellaziz Bouteflika et à la vigilance de ses enfants, a affirmé, M. Bensalah.

«La réalité sur le terrain est la meilleure preuve de ce qui se passe en Algérie qui, en dépit des discours pessimistes de certains, se porte bien et jouit de la sécurité et de la stabilité, ses indicateurs économiques positifs aident», a indiqué M. Bensalah dans son allocution de clôture de la session d'automne du Conseil de la nation.

M. Bensalah a estimé que ces acronymes ont été rendus possibles grâce à la politique judicieuse du Président Bouteflika et à la vigilance des Algériens «qui ont toujours été conscients des défis auxquels leur pays est confronté et de la nature des développements survenus dans leur région».

«Cette prise de conscience à laquelle s'ajoutent les réalisations accomplies dans divers domaines ont, de tout temps, prévenu l'Algérie contre des soubresauts de nature à compromettre sa stabilité et l'unité de ses enfants», a-t-il souligné. M. Bensalah a, en outre, appelé à davantage de vigilance pour préserver l'unité du peuple et sa cohésion sociale et défendre les acquis remportés par le pays dans plus d'un domaine.

«La lecture erronée que veulent imposer certaines parties pour occulter les efforts de développement relève d'une tentative désespérée d'occulter une réalité tangible pour leurrer l'opinion publique», a martelé le président du Conseil de la nation, appelant des tenants de thèses pessimistes à faire preuve d'un minimum d'objectivité lorsqu'ils portent des jugements ou traitent de chiffres et de données».

## CLÔTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT Le président de l'APN : «Un débat libre... Tous les points de vue ont été exprimés»



Ph. : M. Nait-Kaci

L'Assemblée populaire nationale (APN) a connu durant la session d'automne un débat «libre» où «tous les points de vue ont été exprimés sans exclusivité», a indiqué le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, dans son discours de clôture de cette session.

«L'Assemblée populaire nationale a connu durant cette session un débat libre où tous les points de vue ont été exprimés sans exclusivité parmi les vingt-six partis qui y sont représentés, outre les indépendants», a souligné M. Ould Khelifa, précisant que cela est «en effet un modèle de démocratie consacré au sein du Parlement et non une démonstration de façade».

Selon le président de l'APN, la session s'est caractérisée par «la richesse de son bilan» avec l'examen et l'adoption notamment de loi de finances 2014 «qui a connu des débats pertinents» et suivie par la loi portant règlement budgétaire pour 2011 qui sera présentée à l'avenir dans les délais proposés par les députés.

La session d'automne a enregistré également, l'adoption de la loi minière, la loi modifiant et complétant l'ordonnance portant code pénal qui est venue après l'adoption de la loi portant organisation de la profession d'avocat, a relevé M. Ould Khelifa.

Il s'agit aussi de la loi relative aux titres et documents de voyages, la loi relative à l'activité audiovisuelle qui sont parmi les textes qui ont suscité «de grands débats aussi bien en commission qu'en plénière», a-t-il dit.

Évoquant la mission de contrôle qui incombe à l'institution législative, le président de l'APN a noté que les élus ont organisé des visites sur le terrain et participé aux nombreuses visites effectuées sur le terrain par le Premier ministre dans différentes wilayas.

Il a souligné notamment que les membres du gouvernement

ont répondu durant cette session à 97 questions écrites et 57 questions orales de députés.

Plusieurs journées ont été aussi organisées, a ajouté le président de l'APN, citant le congrès international sur la participation effective et durable de la femme dans les assemblées élues, la journée sur la téléphonie 3G et celle consacrée au rôle de la recherche scientifique dans le développement et la modernisation des armées ainsi que la journée sur le moyen de transformer les déchets en ressource économique.

Par ailleurs, M. Ould Khelifa a estimé que la réconciliation nationale initiée par le Président de la République, Abdellaziz Bouteflika, «a permis au train du développement, tous secteurs confondus, de démarrer à la vitesse requise, tant au niveau des infrastructures de base qu'au niveau de la création de la richesse réelle de l'Algérie».

### Les événements de Ghardaïa sont semblables à tout différend entre les membres d'une même famille

Les événements survenus à Ghardaïa sont semblables à «tout différend entre les membres d'une même famille», a indiqué le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa.

«Ce qui est arrivé à Ghardaïa est semblable à tout différend qui naît entre les membres d'une même famille, à Ghardaïa ou dans toute autre wilaya de notre grande maison Algérie», a souligné M. Ould Khelifa dans son allocution de clôture de la session d'automne de l'APN, lancant, dans ce cadre, un appel pour préserver «les intérêts de la République».

«En deuxième lieu, nous devons veiller sur les intérêts suprêmes de notre jeune République, exposée à ce climat trou-

ble qui secoue la scène internationale minée par les menaces de l'ingérence étrangère et la propagation, sans préavis, de crises créées de toutes pièces», a expliqué le président de l'APN.

Par ailleurs, dans une allocution lors de la clôture de la session d'automne du Conseil de la Nation, M. Bensalah a salué «tous les efforts consentis par les sages parmi les enfants de l'Algérie en faveur d'un retour à la normale dans la wilaya de Ghardaïa».

M. Bensalah a mis l'accent sur la nécessité de «placer l'intérêt supérieur du pays au-dessus de toute considération».

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait présidé à Ghardaïa, la célébration officielle du Mawlid-Ennabaoui dans le cadre des démarches entreprises afin d'apporter les solutions appropriées auxquelles aspirent les citoyens pour restaurer la quiétude et la sérénité à Ghardaïa après les échauffourées entre jeunes enregistrées la fin de l'année dernière dans plusieurs de ses quartiers de la ville.

Sur instruction du chef de l'Etat, Abdellaziz Bouteflika, le Premier ministre s'est impliqué personnellement dans la recherche d'une solution définitive à ces incidents récurrents entre groupes de jeunes dans la wilaya.

A l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises afin de permettre le retour à la normale à Ghardaïa, notamment la création au niveau des communes touchées d'un conseil de sages, un «espace d'arbitrage et de conciliation» sur la base de la «coexistence harmonieuse et pacifique» ancestrale qui prévalait dans cette wilaya.

M. Sellal avait également indiqué lors de sa dernière visite à Blida «qu'il n'y a aucun problème entre les rites Ibadite et Malékite» précisant que les deux écoles étaient «proches».

## PRODUITS EXONÉRÉS

## Les producteurs payeront désormais la TVA sur les intrants et les emballages à partir du 1<sup>er</sup> juillet

Les opérateurs qui s'approvisionnent en matières premières et emballages spécifiques servant à la production et au conditionnement de produits exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) vont désormais payer cette taxe à partir du premier juillet prochain, a indiqué dimanche dans un communiqué la Direction générale des impôts (DGI).

«La taxe sur la valeur ajoutée ainsi acquittée ouvrira droit à son remboursement», précise toutefois le communiqué.

Ces dispositions viennent en application de l'article 19 de la loi de finances de

2014 qui a abrogé le paragraphe 3 de l'article 42 du code des taxes sur le chiffre d'affaires et qui prend effet à partir du premier juillet 2014.

«Cette disposition consiste pour les opérateurs concernés à acquérir avec paiement de la taxe sur la valeur ajoutée, les matières premières, composants ou emballages spécifiques servant à la production, expressément exonérés ou destinés à un secteur exonéré», indique la DGI.

L'administration fiscale précise que ces nouvelles mesures vont mettre fin aux

situations de précompte auxquelles sont confrontés les fournisseurs des producteurs et qui nécessitent le recours à la procédure de remboursement de la taxe.

La loi de finances a, par ailleurs, différé l'entrée en vigueur de cette disposition au premier juillet 2014 afin d'éviter toute perturbation dans les activités des producteurs de lait, des minoteries et des fabricants de produits pharmaceutiques concernés par cette mesure et aussi pour préparer les meilleures conditions de son application. L'ensemble des secteurs concernés seront invités dans les

meilleurs délais à participer à des rencontres de concertation avec l'administration fiscale afin d'identifier les éventuelles contraintes et permettre ainsi la prise en charge des mesures nécessaires permettant le remboursement des précomptes générés dans des délais raisonnables. L'administration fiscale informe qu'elle demeure à l'écoute des opérateurs concernés qui peuvent dès à présent prendre attaché avec les services centraux pour des clarifications et précisions complémentaires.

APS

## ALGÉRIE - TUNISIE

• SUITE DE LA PAGE 1

## Le Président Bouteflika reçoit le chef du gouvernement tunisien



Il a abordé avec le chef de l'Etat les perspectives du développement des relations bilatérales dans les différents domaines et les moyens de leur renforcement. M. Jomaâ a également évoqué avec le Président Bouteflika la commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire des massacres, le 8 février 1958, de Sakiet Sidi-Youssef (près de la frontière algérienne) par l'aviation française. Le nouveau chef du gouvernement tunisien, rappelle-t-on, est arrivé samedi à Alger pour une visite de travail et d'amitié, de deux jours, à l'invitation de M. Sellal. La visite de M. Jomaâ en Algérie, sa première sortie à l'étranger suite à sa nomination à la tête de l'exécutif tunisien, vise à impulser les relations de coopération qui unissent les deux pays.

# Un partenariat PRIVILÉGIÉ ET STRATÉGIQUE

Le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, fraîchement désigné à ce poste, a réservé sa première sortie officielle à l'étranger à l'Algérie. Une semaine à peine après avoir pris ses fonctions, le chef du gouvernement tunisien débarque à Alger pour rencontrer les plus hautes autorités du pays.



Le chef du gouvernement tunisien aurait pu attendre le 6 février, date à laquelle se réunira la Grande commission mixte de coopération algéro-tunisienne à Tunis. Cette commission coïncidera avec les douloureux événements de Sekiet Sidi-Youssef, région bombardée par l'armée française. Le sang des Algériens et des Tunisiens avait alors coulé dans cette région et c'est à l'occasion de la commémoration de cet événement que la Grande commission mixte de coopération se réunira. Une manière de raffermir les liens de sang historiques et fraternels entre Algériens et Tunisiens. A son arrivée à Alger, le chef du gouvernement tunisien avait souligné que sa visite «traduit la solidité des relations historiques existant entre les deux pays frères». La visite de Mehdi Jomaâ vient suite au souhait

du Président de la République, Abdellatif Bouteflika, de travailler avec les nouveaux dirigeants tunisiens. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait déclaré à partir d'Addis-Abeba (Ethiopie) que «souhait du Président Bouteflika, c'est de voir la Tunisie réussir et faire une gestion consensuelle de la transition et doter la République tunisienne d'une Constitution pérenne, démocratique et plurielle», ajoutant que ce «souci est partagé par les forces et les leaders politiques tunisiens».

Les deux pays ont «beaucoup plus encouragé, sympathisé et préché la conjugalisation des efforts et la convergence des idées», a ajouté Lamamra. En ce sens, la visite du chef du gouvernement tunisien vient dans la continuité des relations excellentes qu'entre tiennent les deux pays.

Kamel Cherif

Au lendemain du référendum pour l'approbation de la nouvelle Constitution, l'Algérie a fait part de son «souhait» et de son «plaisir» de travailler avec le nouveau gouvernement tunisien. En termes plus clairs, l'Algérie accompagnera la Tunisie dans le recouvrement de sa stabilité et l'établissement d'institutions pérennes.

La Tunisie est menacée par la violence et le terrorisme. En ce sens, ce pays entend bénéficier de l'expérience algérienne pour réussir sa transition. Le partenariat privilégié entre l'Algérie et la Tunisie contraste avec les relations tumultueuses entre Alger et Rabat. Ainsi le Maroc aura tout à perdre quand on sait que l'Algérie demeure, aux yeux des puissances mondiales, un pays pivot dans la région.



## LE PREMIER MINISTRE TUNISIEN VISITE LA SNVI De «grandes» perspectives économiques pour le partenariat entre l'Algérie et la Tunisie, souligne Mehdi Jomaâ

Le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, a affirmé dimanche à Alger que de «grandes» perspectives économiques s'offraient au partenariat entre l'Algérie et la Tunisie, appelant à créer une complémentarité économique entre les deux pays dans le secteur de l'industrie, notamment automobile.

Lors d'une visite à la Société nationale des véhicules industriels (Sni) de Rouiba (Algier) en compagnie des ministres du Développement industriel et de la promotion de l'investissement et de l'Energie et des mines, respectivement MM. Amara Benyounès et Youcef Yousfi, M. Jomaâ a précisé que la filière de l'industrie automobile figurait parmi celles où les deux pays pouvaient développer un partenariat, saivant «l'expérience industrielle» de l'Algérie dans ce domaine qui, a-t-il dit, est «complémentaire à la base industrielle tunisienne».

En Tunisie, l'industrie automobile est développée et contribue, aujourd'hui, à hauteur 5% au PIB, selon le chef du gouvernement tunisien.

Il a, dans ce cadre, appelé à créer un tissu complémentaire entre les deux pays dans ce domaine, d'autant que l'Algérie a de grands projets dans l'industrie automobile, les véhicules lourds et les groupes électrogènes, évoquant les discussions qui ont lieu entre les deux parties - lors de sa visite en Algérie - pour renforcer les moyens de coopération «à l'avenir».

Pour sa part, M. Benyounès a annoncé que la commission mixte algéro-tunisienne se réunirait prochainement, indiquant que les gouvernements des deux pays ont donné instruction pour examiner les moyens d'appuyer le partenariat industriel entre l'Algérie et la Tunisie.

La Sni Rouiba qui a bénéficié d'un plan de développement de 100 milliards de dinars, regroupe trois filiales à savoir la filiale carrosseries industrielles, la filiale fonderie et la filiale véhicules industriels.

La société qui est liée par des conventions avec des partenaires étrangers français et allemands pour des projets de construction mécanique s'étend sur une superficie de 260 hectares.

La visite de M. Jomaâ en Algérie, sa première sortie à l'étranger suite à sa nomination à la tête de l'exécutif tunisien, vise à impulser les relations de coopération qui unissent les deux pays.

## M. Sellal s'entretient avec son homologue tunisien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Alger avec le Chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, en visite officielle en Algérie.

L'audience s'est déroulée à la résidence El Mithak en présence des ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, et du Développement industriel et de la promotion de l'Investissement, Amara Ben Youssef.

M. Jomaâ est en Algérie dans le cadre d'une visite de deux jours à l'invitation de M. Sellal. Samedi soir, il a souligné dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediene, que sa visite en Algérie qui

intervient après son élection à la tête de l'exécutif de son pays, «traduit la solidité des relations historiques existant entre les deux pays frères». «La sécurité de l'Algérie est celle de la Tunisie, et vice versa», a-t-il soutenu, relevant l'existence d'un important partenariat sécuritaire entre les deux pays. M. Jomaâ a souhaité voir les opportunités de coopération entre les deux pays s'élargir à tous les domaines, notamment économiques.

Il a saisi par ailleurs cette occasion pour adresser ses remerciements au président de la République, Abdellatif Bouteflika, pour l'intérêt qu'il accorde à l'évolution de la situation en Tunisie.

## POUR RÉPONDRE À LA TRÈS FORTE DEMANDE Un bateau-usine de ciment de 500 000 tonnes/an prochainement à Annaba

Un bateau-usine équipé pour produire 500 000 tonnes de ciment par an est attendu au port d'Annaba «dans le courant de l'année 2014», a appris l'APS, dimanche, auprès de l'Entreprise portuaire d'Annaba (Epan). Ce projet actuellement «en phase de consultations», entre dans le cadre des efforts de l'Epan de «répondre à la demande très forte en hausse en matière de ciment, en raison de l'expansion du marché de la construction», a-t-on ajouté, précisant que le port traite annuellement un volume moyen de 700 000 tonnes de ciment importé. Le port d'Annaba couvre les besoins de 14 wilayas de l'est algérien. Il a traité, l'an-

née écoulée, 768 126 tonnes de ciment d'importation, contre 676 000 tonnes en 2012, soit une augmentation de 13,56 pour cent, selon la même source. Pour répondre aux besoins croissants du port d'Annaba, une enveloppe financière de 13 milliards de dinars a été mobilisée pour l'acquisition d'équipements de manutention et la conduite d'opérations d'extension de l'espace disponible.

Le port d'Annaba a enregistré, en 2013, l'accostage de 922 navires de commerce, pour un fret global de plus de 5,68 millions de tonnes, selon les statistiques de l'entreprise portuaire.

## M. BOUGUERRA (MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES AFFAIRES MAGHRÉBINES ET AFRICAINES), L'A RÉAFFIRMÉ SAMEDI À ADDIS-ABEBA

### L'Algérie poursuivra son effort de solidarité en faveur des pays africains notamment ceux sortants de conflits

L'Algérie poursuivra son effort de solidarité en faveur des pays africains, a affirmé samedi à Addis-Abeba, le ministre délégué chargé des Affaires Maghrébines et Africaines, Madjid Bouguerra.

Au cours de son intervention à la Conférence africaine de solidarité en faveur des pays sortants de conflits, organisée par l'Union Africaine (UE) dans la capitale éthio-

pienne, M. Bouguerra a indiqué que l'Algérie «poursuivra son effort de solidarité en faveur des pays africains, notamment ceux sortant de conflits».

Il a rappelé les actions de solidarité de l'Algérie à l'endroit des pays africains, notamment l'effacement de la dette d'une quinzaine de pays, ou encore les aides conséquentes fournies pour alléger

les souffrances dues à la famine et à la sécheresse».

Le ministre délégué a également évoqué lors de cette conférence, la contribution en moyens logistiques de l'Algérie, en faveur des missions de paix de l'UA ainsi que les formations de longues et courtes durées dans les universités et les grandes écoles algériennes.

APS

## DISPOSITIF D'AJAIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE 12 370 contrats octroyés à Tissemsilt

Pas moins de 12 369 contrats ont été octroyés, l'an dernier dans la wilaya de Tissemsilt, à la faveur du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip), a-t-on appris auprès de la Direction de l'emploi.

Les contrats ont profité aux universitaires (4 544), aux diplômés des établissements de formation (6 698) et à des jeunes sans qualification (1 127 dans le cadre de la formation-insertion), a indiqué le chef de service de gestion de la main d'œuvre, Ziane Mohamed. Le nombre de contrats de travail dans le secteur administratif a diminué pour s'arrêter à 7 945 «à cause de la saturation au niveau des organismes et entreprises publiques», a-t-il fait remarquer. Le secteur économique, public et privé, s'est doté, quant à lui, de 4 424 contrats de travail dans les domaines des travaux publics, du bâtiment, de l'hydraulique, de santé et d'industrie, nonobstant les professions libérales d'avocats et de notaires, entre autres. Concernant les contrats d'insertion, la même source a signalé 391 en 2013 où les placements se sont concentrés dans les entreprises économiques privées dont des entreprises de construction et des bureaux d'avocats. Les entreprises économiques publiques dont l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national d'assainissement (ONA) et la Société de distribution d'électricité et du gaz de Sonelgaz ont contribué à l'insertion de plus de 200 jeunes en postes permanents. En outre, 59 jeunes ont bénéficié de contrats de formation-insertion en artisanat et métiers dont la souffrance, la menuiserie, l'art culinaire et la boulangerie.

### Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 2 février 2014, communiquées par la Banque d'Algérie.

	Achat	Vente
1 USD	76,59	81,27
1 EUR	104,63	111,04
1 CAD	68,64	72,88
1 GBP	126,93	134,73
100 JPY	74,22	78,77
1 SAR	20,42	21,67
1 KWD	270,83	288,10
1 AED	20,85	22,13
100 CHF	8,513,88	9,038,25
100 SEK	1.193,12	1.266,63
100 DKK	1.401,53	1.488,82
100 NOK	1.249,08	1.326,28
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	77,37	81,27
1 EUR	105,69	111,04
1 CAD	69,33	72,88
1 GBP	128,22	134,73
100 JPY	74,977	8,77
100 CHF	8,600,31	9,038,25
100 SEK	1.205,23	1.266,63

## SELON UN BILAN DE LA DOUANE NATIONALE Recul des importations de véhicules en 2013

Les importations algériennes de voitures ont enregistré, en 2013, un recul en valeur de plus de 3,5% et en nombre de 8,4%, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.

Le montant des importations des véhicules a atteint plus de 7,33 milliards de dollars (mds usd) contre 7,60 mds usd en 2012, soit une baisse de 3,54%, selon le Centre national de l'information et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Le nombre des véhicules importés a, quant à lui, totalisé 554.269 unités l'année écoulée contre 605.312 voitures en 2012, soit une baisse de 8,43%, précise-t-on de même source.

Le recul des importations des voitures a concerné les concessionnaires activant en Algérie ainsi que les particuliers, selon les chiffres des Douanes obtenus par l'APS.

En effet, la quarantaine de concessionnaires ont importé 529.976 véhicules en 2013 contre 577.637 véhicules, en baisse de 8,25%, pour une valeur de près de 6,65 mds usd, contre 6,89 mds usd, en baisse également de 3,60%.

Les importations des véhicules effectuées par les particuliers ont également connu la même tendance en termes de nombre et de valeur. Elles sont passées de 27.675 unités en 2012 à 24.293 véhicules, soit une baisse de 12,22%.

Le montant a également reculé de près de 3%, à 686 millions usd en 2013 contre 707 millions usd en 2012, ajoute le Centre. Après une année exceptionnelle où les importations de véhicules avaient dépassé les 600.000 unités en 2012, les professionnels s'attendaient à cette baisse de 2013 et qui devrait, selon eux, se poursuivre en 2014.

Cette situation s'explique, selon eux, par une chute de la demande qui s'ajoute à un niveau «important» des stocks et enfin l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier.

### Cette tendance se poursuivra pour l'année 2014

Pour M. Abbes Kaci, consultant international, cette «chute des importations des véhicules trouve son explication dans les difficultés qu'éprouvent les concessionnaires à écouler leurs produits importés contrairement à l'année 2012 où le marché automobile avait connu une croissance exceptionnelle»,



«Durant les dix derniers mois de l'année écoulée, le marché algérien de l'automobile a souffert d'une baisse de la demande conjuguée à un niveau de stocks très important», avait déclaré à l'APS M. Abbes.

Selon cet expert, «les ménages orientent leurs dépenses vers le logement notamment avec le retour de la formule de la location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement de logements (Aadl). Pour le président de l'Association des concessionnaires algériens de l'automobile (AC2A), M. Abderrezak Lachachi, le marché de l'automobile s'oriente, dorénavant, vers une baisse continue et cette tendance se poursuivra pour l'année 2014». «Les importations des véhicules durant les derniers mois de 2013 ont connu une évolution logique par rapport au mécanisme de la demande qui a sensiblement baissé durant cette période», avait-il déclaré à l'APS. «Cette situation est difficile, pour les concessionnaires automobiles qui sont confrontés à une baisse sensible de la demande conjuguée à un niveau des stocks très important, ce qui les a incités ces derniers mois, à multiplier les offres pour attirer les acheteurs, comme que les importantes remises proposées et la livraison immédiate de véhicule...etc», a-t-il encore souligné. Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'assainir définitivement le marché de l'automobile et rationaliser les importations afin de mettre fin à l'anarchie et aux

incohérences qui le caractérisent depuis 2007. Un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation. Un groupe de travail composé d'un représentant du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction du Premier ministre prend en charge la révision du décret de 2007.

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ Création de plus de 30 000 emplois en 2014

**Mouad B.**

Pas moins de 34 800 postes d'emploi vont être créés dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, durant l'année 2014, selon une source de la wilaya.

En effet, la wilaya de Bordj Bou Arréridj qui vient d'accorder pas moins de 450 projets pour des investisseurs privés dans le cadre du Calprie.

Ces emplois vont toucher tous les secteurs, toutes les tranches d'âges et les niveaux scolaires.

## Les matières premières minées par les troubles monétaires des économies émergentes

Les prix des matières premières ont subi les vents contraires des troubles monétaires des économies émergentes et aussi la confirmation de la contraction de la production manufacturière en Chine en janvier.

Ces derniers jours, plusieurs pays émergents ont vu leur monnaie dégringoler face aux grandes devises mondiales, à cause du retrait progressif des liquidités de la Réserve fédérale américaine (Fed) mais aussi des inquiétudes sur la solidité de leurs économies.

Les cours du pétrole se maintenaient à l'équilibre, fragilisés par une hausse du dollar, des prises de bénéfices et des inquiétudes persistantes sur la Chine, deuxième consommateur mondial de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 106,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 106,48 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance montait à 97,93 dollars contre 96,64 dollars le vendredi précédent. Les prix du sucre ont continué leur chute, marquant de nouveaux plus bas en plusieurs années, tandis que le cacao grimpait à un plus haut en deux ans et demi et que le café rebondissait.

Les prix du sucre ont poursuivi leur chute tombant au plus bas depuis juin 2010. Le marché mondial du sucre devrait se trouver en excédent d'offre de 4,73 millions de tonnes en 2013/2014, selon l'Organisation internationale du sucre (ISO). Sur le Liffe de Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en mars valait 410,50 dollars vendredi contre 404,90 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre de SUCRE BRUT pour livra-

son en mars valait 15,04 cents contre 15,05 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont grimpé à de nouveaux plus hauts en deux ans et demi, après des rumeurs d'un creusement du déficit d'offre sur le marché mondial.

A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en mars valait 1.861 livres sterling, contre 1.778 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.921 dollars contre 2.806 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du café ont rebondi, après avoir atteint la semaine dernière des plus bas depuis le début de l'année, notamment grâce à des achats à bon compte selon des analystes.

A Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en mars valait 1.801 dollars contre 1.700 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre d'ARABICA pour livraison en mars valait 121,60 cents, contre 114,50 cents sept jours auparavant. Pour les matières agricoles, Les cours du blé et du soja ont reculé un peu mais ceux du maïs ont légèrement progressé, les investisseurs continuant à surveiller les commandes chinoises et les récoltes sud-américaines.

Le boisseau de blé pour la même échéance s'est établi à 5,557 dollars contre 5,6525 dollars vendredi dernier (-1,68%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a terminé vendredi à 4,3400 dollars contre 4,2950 dollars en fin de semaine dernière (-1,05%).

Le boisseau de soja également pour livraison en mars, le plus échangé, a clôturé à 12,8275 dollars contre 12,8475 dollars (-0,16%). L'or a été pris en début de semaine comme valeur refuge alors que des turbulences secouaient les émergents avant d'effacer ses gains à cause de la Fed. En début de semaine, plusieurs pays émergents ont vu leur monnaie

dégringoler face aux grandes devises mondiales, à cause du retrait progressif des liquidités de la Réserve fédérale américaine (Fed) mais aussi des inquiétudes sur la solidité de leurs économies.

Or le métal jaune est privilégié par les investisseurs en temps d'incertitudes économiques, servant notamment de protection contre la dépréciation des devises.

Mais l'or a effacé ses gains dès jeudi, à cause de l'apaisement des tensions monétaires sur les émergents et de la décision de la Fed mercredi pour poursuivre la réduction de ses mesures d'aide à l'économie américaine. Le métal jaune a entraîné l'argent dans sa chute, qui a touché jeudi un minimum depuis un mois, à 19,0 dollars l'once.

Sur le London Bullion Market, l'once d'OR a terminé à 1.251 dollars, contre 1.267 dollars le vendredi précédent.

L'once d'ARGENT a clôturé à 19,31 dollars, contre 20,19 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont chuté, emportés par la tempête qui a secoué les monnaies émergentes et les grandes bourses mondiales, restant par ailleurs plombés par la Chine.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7,063 dollars vendredi, contre 7,210,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1,713,50 dollars la tonne, contre 1,768 dollars, le plomb valait 2,108 dollars la tonne, contre 2,152 dollars, l'étain valait 21,925 dollars la tonne, contre 22,000 dollars, le nickel valait 13,750 dollars la tonne, contre 14,553 dollars et le zinc valait 1,964 dollars la tonne, contre 2,027 dollars.

APS

## ZONES HUMIDES À JIJEL

**La protection de l'environnement, d'abord une affaire de prise de conscience**

**La protection de l'environnement dans la wilaya de Jijel, une région connue pour ses zones humides, c'est une affaire de sensibilisation, mais surtout de prise de conscience quant à la nécessité de préserver l'écosystème, estiment de nombreux écologistes.**

C'est pourquoi des "portes ouvertes" sur la zone humide de Beni-Belaïd (sud-est de Jijel) figurent en bonne place au programme de la célébration de la Journée internationale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année.

Cette manifestation, mise sur pied par le parc national de Taza (PNT) et la Conservation des forêts, vise à faire connaître au public, notamment aux jeunes, l'importance de la préservation du milieu naturel, sujet, constamment, de dégradations multiformes dont le comportement de l'homme est toujours à l'origine.

Cette réserve naturelle classée Ramsar a bénéficié d'un programme de "mise à niveau" pour assurer la protection de ce site, sa sauvegarde ainsi que celle de la faune et de la flore qu'elle abrite, selon les responsables locaux des forêts.

**Lutte sans répit contre le braconnage**

Les travaux engagés ont notamment porté sur la réalisation d'une clôture afin de délimiter le périmètre du site, la mise en place de guérites de surveillance et d'observation pour lutter contre le braconnage et l'exploitation de la zone des fins agricoles, le renforcement des capacités d'arrosage des riverains avec la création d'une dizaine de puits pour éviter d'utiliser les ressources hydrauliques de la zone et enfin le nettoyage et l'entretien des lieux.

La zone humide de Beni-Belaïd (600 hectares), de par la richesse de son patrimoine faunistique et floristique, mérite, à bien des égards, une protection particulière, car elle présente un intérêt certain pour la biodiversité. Le site se situe dans la partie Nord-est de l'Algérie, dans la daïra d'El Ancer (32 km de Jijel), dans le prolongement direct de la vaste plaine agricole de Belghimouz. Il est limité au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par des terrains agricoles et à l'Ouest par l'embouchure de l'Oued El Kebir et par la route nationale n° 43 qui constitue l'accès à ce site.

Constitué d'un plan d'eau libre d'une superficie de 10 hectares, ce site est entouré d'une végétation lacustre composée de plusieurs espèces (Tamarix, Aulne glutineux, Fraxinus angustifolia, phragmites, typha...). Un cordon dunaire qui sépare le lac de la mer est recouvert d'une végétation infestée à l'écosystème dunaire, d'une zone inon-



dable qui s'assèche entièrement en été, d'un espace agricole occupant une faible superficie lors de l'assèchement de la zone d'inondation, d'un oued et de son embouchure et, enfin, d'une plage et d'une zone marine.

**Une diversité biologique exceptionnelle**

La zone humide de Beni-Belaïd est un site d'eau douce rare dans la région orientale du pays, selon des spécialistes de l'Environnement. Elle renferme un nombre assez important d'espèces végétales rares et d'origines biogéographiques diverses, espèces méditerranéennes, paléotempérées, cosmopolites et tropicales.

Le lac de Beni-Belaïd abrite, par ailleurs, une grande diversité biologique, une flore et une faune originales. La loutre y a trouvé un excellent refuge.

A propos de valeurs hydrologiques, le lac de Beni-Belaïd, en période de faible pluviosité, assure l'alimentation des réserves en eaux souterraines, notamment celle de la nappe aquifère de Belghimouz et maîtrise les crues, en période de fortes pluviosités, tout comme il sert de dispositif de rétention des eaux excédentaires de l'Oued Adjoul. Sur le plan floristique, Beni-Belaïd se distingue par des espèces rares. Sa faune est remarquable puisqu'on note la présence d'une avifaune riche et diversifiée comprenant de nombreuses espèces rares ou peu communes, selon des sources scientifiques. Ce lac possède également des espèces endémiques ou menacées. Des dénombrements effectués par des ornithologues ont permis de relever le riche patrimoine faunistique composé d'espèces diverses dont nombre d'entre elles viennent des pays d'Europe pour y hiberner. Foulque macroule, grèbe huppé, râle aquatique, colvert, hécasseau, goéland brun, cormoran huppé, martin-pêcheur, mouette rieuse sont recensés parmi les hôtes de cette réserve.

La zone humide de Beni-Belaïd est située dans sa totalité dans une zone d'expansion touristique (ZET) portant le même nom. Selon des responsables de l'Environnement, cela ne peut consti-

tuer une contrainte, bien au contraire, cet espace naturel, très riche en flore et en faune, peut être très attractif pour une certaine catégorie de visiteurs, particulièrement les scientifiques, les universitaires-chercheurs et les ornithologues. C'est pour cela qu'il est nécessaire de mettre en adéquation les différents aménagements à prévoir dans cette ZET avec l'écosystème de la réserve, considère-t-on.

**Une batterie de textes pour sauvegarder les milieux naturels**

Milieux productifs, les zones humides peuvent produire huit fois plus de plantes qu'une exploitation agricole intensive, de l'avis des spécialistes de l'Environnement qui soulignent que ces espaces assurent plusieurs avantages économiques à l'homme à travers la production halieutique, le maintien des aquifères pour l'agriculture, la stabilisation des côtes, la production de bois, sans oublier les loisirs ou la précieuse "bouffée d'oxygène" qui fait défaut dans certains grands espaces urbains. Recherche, éducation, loisirs, détente sont autant de facteurs plaidant pour la valorisation des ressources biologiques que renferment les 600 hectares de la réserve naturelle de Beni-Belaïd.

L'Etat, soucieux de l'importance capitale de ces grands espaces, a promulgué, ces dernières années, une batterie de textes réglementaires (lois relatives à la chasse, protection de l'environnement, espèces animales non domestiques protégées, classement des parcs nationaux et des réserves naturelles) pour la protection et la sauvegarde de ces milieux ayant un impact sur la vie de l'homme.

En outre, l'Algérie est membre actif de plusieurs organisations internationales s'intéressant à la protection et à la conservation de la nature (Pnue, Cipo, Unesco). Il demeure bien entendu que l'éducation, la sensibilisation et, surtout, la prise de conscience à propos de l'environnement restent les meilleurs facteurs pour prévenir ces espaces des menaces et des risques découlant, bien souvent, de l'incurie des hommes.

APS

**JOURNÉE DE SENSIBILISATION À CONSTANTINE  
L'éducation environnementale pour protéger les zones humides**

L'éducation environnementale, à travers la multiplication des actions de sensibilisation, constitue un «outil important» pour la protection de l'écosystème, ont indiqué hier à Constantine les participants à une journée de sensibilisation sur les zones humides. Au cours de cette rencontre qui a ciblé les élèves du lycée Ahmed-Bey de la cité du Mansourah, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides, le président de l'association de protection de la nature et de l'environnement (APNE), Abdelmadjid Sebih, a considéré que les efforts d'information et de sensibilisation doivent cibler en particulier les jeunes pour les amener à prendre conscience de l'importance de ces zones et des dangers que l'homme fait peser sur elles. De son côté, Hamza Djââlab, écologue et directeur d'un bureau d'étude spécialisé dans l'aménagement des espaces verts, a indiqué que le couvert végétal prévient l'érosion du sol et contribue à assurer l'équilibre des écosystèmes marin et forestier. Il a souligné que cette rencontre vise surtout à inculquer «une culture de l'environnement» dans les rangs des jeunes à qui «il appartient de se saisir du témoin pour préserver un environnement énormément mis à mal». Une zone humide est «un espace où le principal facteur d'influence est l'eau», a indiqué pour sa part Azzeddine Touil, chercheur spécialisé en ressources hydriques et responsable d'un laboratoire de chimie à l'université Mémentou. Cet universitaire a rappelé que ces milieux naturels «jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau et son épuration, ainsi que dans la maîtrise des crues en période hivernale». Ces sites, incontournables pour la migration de nombreuses espèces aviaires, sont également d'une grande valeur scientifique pour les chercheurs nationaux et étrangers, et peuvent favoriser le développement du tourisme de par leur valeur touristique et patrimoniale, a affirmé M. Touil, rappelant que la wilaya de Constantine dispose de 14 retenues collinaires de 4 lacs situés à Djebel Ouahch.

L'APNE, organisatrice de cette rencontre avec le concours de la direction de l'éducation, a arrêté, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, un riche programme comprenant notamment des journées d'information sur la pollution urbaine et ses impacts sur la santé du citoyen, la problématique de la collecte des déchets ménagers et l'importance des actions de reboisement.

**BECHAR  
La prise en charge de la zone humide de Djorf Ettorba, soulignée**

La prise en charge de la zone humide de Djorf Ettorba (70 km au sud de Bechar), dans le but de préserver sa faune et sa flore, a été soulignée dimanche par les responsables de l'Association de wilaya des pêcheurs et de la pêche continentale (ADWPPC). Ce site, qui s'étend sur plus de 22.000 km², dont 94 km² constituent son lac, doit être protégé et classé au registre national, voire mondial, des zones humides, ont-ils précisé à l'APS, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides. L'ADWPPC a organisé, en collaboration avec le secteur des forêts, diverses activités sur le site même de la zone humide, à l'occasion de cette journée mondiale, avec la participation d'une trentaine d'enfants des établissements pédagogiques pour enfants handicapés. Il s'agit de la mise en terre de plus de 100 plants de diverses espèces végétales endémiques à la région, et de l'organisation d'une rencontre sur l'intérêt de la protection et la valorisation des zones humides, à l'instar de celle de Djorf Ettorba. La prise en charge de cette zone permettra la mise en valeur de sa biodiversité, et la protection des différentes espèces végétales et animales qui vivent, ont indiqué des responsables du secteur des forêts. D'ores et déjà, des mesures viennent d'être prises pour la protection de la loutre commune, qui vit dans cette zone, et ce par la réglementation de la pêche des poissons d'eau douce par les pêcheurs utilisant les filets qui devront désormais répondre aux normes nationales d'activités de pêche continentales, signalant des responsables de la même association. Il est aussi prévu une opération d'abattage des chiens errants qui s'attaquent à cet animal protégé, ont-ils ajouté. Ces mesures ont été prises à la suite d'une inspection effectuée sur les lieux même par des experts de la direction générale des forêts pour étudier les dangers qui guettent ce mustélidé, ont fait savoir des cadres de la conservation locale des forêts.

APS

**BATNA****Préparation d'un Atlas pour les zones humides de la région**

Un Atlas des zones humides de la wilaya de Batna est en cours de préparation par des cadres spécialisés de la conservation des Forêts, a indiqué hier à l'APS un responsable de cette structure.

Cet Atlas de "grand format et richement illustré" réunira pour la première fois toutes les zones humides des Aurès, au nombre d'une centaine, et permettra de découvrir toute la diversité de la faune et de la flore peuplant ces espaces, a précisé M. Othmane Briki, responsable de la protection de la faune et de la flore. Cet Atlas mettra particulièrement en relief les zones considérées comme les plus importantes, dont le chott Djendli (3.000 hectares) situé dans la commune de Boumia, connu pour accueillir de grandes nuées de flamants

roses, ainsi que les deux zones humides classées Ramsar, en l'occurrence le chott de Zana El Beïda, entre les wilayas de Batna de Sétif, et celui dit du Hodna s'étendant entre Batna et M'sila, selon le même responsable.

Le même ouvrage permettra également d'admirer les 20.000 oiseaux migrateurs dénombrés annuellement dans toute la région des Aurès qui englobe les wilayas de Batna, de Khencelia, d'Oum El Bouaghi et de Tébessa, a encore indiqué M. Briki.

L'Atlas des zones humides de la wilaya de Batna sera d'un précieux apport pour les chercheurs, les étudiants, les spécialistes des questions de l'environnement et toutes les personnes intéressées par ce domaine, a conclu M. Briki.

**SAMEDI À 22H18**  
**Secousse tellurique de 2,9 resenti à Arzew**

Aucun dégât, ni humain ni matériel, n'a été enregistré suite à la secousse tellurique survenue samedi soir à Arzew, à l'est d'Oran, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

La localité d'Arzew, située à une quarantaine de kilomètres d'Oran, a enregistré, samedi à 22h18 locales, une secousse d'une magnitude de 2,9 sur l'échelle de Richter, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre du séisme a été localisé à 5 km au nord-ouest d'Arzew, a précisé la même source.

**TÉBESSA**  
**Saisie de produits de contrebande d'une valeur estimée à 15,6 millions de dinars**



Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tébessa, depuis le début de ce week-end, divers produits de contrebande d'une valeur estimée à plus de 15,6 millions de dinars, a-t-on appris samedi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Un barrage dressé par les gendarmes à l'intersection des chemins de wilaya n°1 et 5, près de la localité d'El Oglia El-Malha, a permis la saisie de 800 étués de munitions de chasse de 16 mm, découverts à bord d'une voiture de tourisme à bord de laquelle circulaient trois personnes, a-t-on fait savoir de même source. Une autre opération menée par les éléments de la Gendarmerie nationale de Bir Mokaddem (40 km au sud-ouest de Tébessa), a donné lieu à l'interception, dans un barrage routier sur le chemin de wilaya n°1 menant vers la localité de Griguier, d'un camion semi-remorque transportant une importante quantité de gas-oil, destiné à la contrebande, a-t-on ajouté, soulignant que le véhicule lourd et le carburant ont été saisis.

Les quatre personnes incriminées dans ces affaires de contrebande seront présentées à la justice après l'achèvement des enquêtes en cours, a-t-on souligné au groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

APS

# ALGER

## Ils tuent un vendeur de vêtements

### 20 ans de réclusion criminelle



● **L'affaire est jugée en session criminelle en ce mois de janvier 2014, les faits remontent au 30 septembre 2012.**

Le 30 septembre 2012, Larbi un jeune commerçant âgé de 30 ans «vendeur de vêtements pour hommes» de son état, est découvert mort dans son magasin, poignardé sur différentes parties du corps.

En effet, des mains meurtrières ont décidé de mettre fin à sa vie de la manière la plus horrible.

Larbi a sauvagement attaqué à l'arme blanche par Farid et Khaled qui voulaient lui voler son argent. En tentant de leur résister, le malheureux a reçu plusieurs coups de couteau. Le malheureux rend l'âme et fut abandonné gisant dans une mare de sang.

Farid et Khaled prennent ensuite la fuite s'emparant l'argent et des vêtements pour lesquels ils sont venus commettre leur forfait.

Après une minutieuse enquête, Farid et Khaled, les deux assassins, sont arrêtés. Ces repris de justice notoires, nient en bloc les faits qui leur sont reprochés.

Ils seront jugés tribunal d'Alger pour assassinat, association de malfaiteurs, vol qualifié. Dans le box des accusés, Farid, 31 ans, et Khaled, 36 ans, doivent répondre d'un acte immonde.

—Pourquoi l'avoient poignardé ? Vous avez mis fin à la vie de Larbi de la manière la plus ignoble qui soit pourquoi ?

Les deux mis en cause, les yeux rivés au sol, ne répondent pas.

Khaled jette, de temps à autre, des regards furieux à son ami Farid comme s'il avait besoin d'un soutien. Farid et Khaled ne répondent pas ; ils paraissent prêts à accepter le sort qui les attend.

Les accusés clament leur innocence, mais le président ne l'entend pas de cette oreille.

Le représentant du ministère public dresse un dur réquisitoire, les deux accusés ne méritent aucune clémence de la part de votre honorable tribunal. Je reçois la peine capitale.

La défense demande l'acquittement des deux criminels. «Il n'y a aucune preuve qui incrimine directement nos clients».

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : les deux accusés Farid et Khaled sont condamnés à la peine de 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation.

A. Ferrag

## ORAN : MORT DE POISSONS DANS LA ZONE HUMIDE «OUM GHELLAZ»

### Un manque d'oxygène y serait à l'origine

Le manque d'oxygène serait à l'origine de la mort, dernièrement, de nombreux de poissons dans la zone humide «Oum Ghellaz» dans la commune d'Oued Tlélat (sud d'Oran), selon les premières analyses divulguées samedi par la chef de service biodiversité et littoral à la Direction de l'environnement de la wilaya.

Lors d'une journée de sensibilisation sur les zones humides de la wilaya, Mme Samira Mazouz a indiqué que la mort des poissons pesant jusqu'à six kilogrammes est due à une baisse d'oxygène au niveau de ce plan d'eau dont le débit a augmenté provoquant un mélange avec du sable et par conséquent une



asphyxie à ces êtres vivants. Les analyses effectuées avec l'assistance d'un professeur en biologie animale, sur ces poissons trouvés morts il y a un mois, ont découvert des traces de sable sur les écaillles, ce qui serait à l'origine d'as-

phyxie, a-t-on expliqué en attendant les résultats définitifs pour avoir une idée précise sur les raisons de la mort de ces poissons d'espèce «Gardon» qui vivent dans les eaux douces. En réaction à ce phénomène, des mesures ont été

prises par le comité de wilaya des entreprises classées à l'égard de certains industriels, à l'issue d'une visite dans la zone industrielle de Oued Tlélat. Dhayet «Oum Ghellaz», une des huit zones humides de la wilaya d'Oran, est devenue ces dernières années une destination de plusieurs pêcheurs amateurs.

Un programme d'activités variées a été mis en branle, samedi, pour sensibiliser les citoyens dont des élèves sur l'importance de ces espaces naturels, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des zones humides coïncidant avec le 2 février de chaque année.

## AUTO-ÉCOLES :

### Un nouveau code de conduite ?

D'après le présent décret, seules les personnes en possession d'un diplôme supérieur dans le domaine juridique, commercial, comptable ou technique qui permet d'assurer l'activité de gérant et du certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique de l'enseignement de la conduite automobile (CAPP), sont en droit d'ouvrir une auto-école. Il est également stipulé que l'agrément d'exploitation devrait être renouvelé tous les dix ans et que la superficie du local de l'auto-

école devrait avoisiner les 40 m<sup>2</sup> (25 m<sup>2</sup> pour la salle de cours et 15 m<sup>2</sup> pour le bureau du directeur). Considérant que ces conditions étaient difficilement applicables, M. Aoudia a appelé les autorités concernées à annuler l'application de ce présent décret.

Sur un autre volet, l'intervenant qui s'est exprimé sur les conditions de travail des auto-écoles, a plaidé pour l'augmentation du nombre d'examineurs qui au regard des 7 600 auto-écoles présentes à l'échelle nationale reste largement insuffisant.

«Actuellement il y a 200 examinateurs qui prennent en charge tous les candidats du pays alors qu'il devrait en avoir au moins 800. En temps normal, chacun d'eux examine 50 candidats ou qu'actuellement le nombre de candidats examinée dépasse les 200 par jour, ce qui complique considérablement la tâche de ces derniers» a souligné M. Aoudia.

R. Rachedi

# ACCIDENTS DE LA ROUTE 11 morts et 19 blessés à travers le pays en 24 heures

**Au total onze (11) personnes ont été tuées et 19 autres blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué dimanche la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué.**

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avec deux (02) morts et deux (02) blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion semi-remorque survenue sur le RN 12, commune de Mekla, a-t-on précisé.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à quatre (04) personnes in-



commodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage dans trois wilayas.

Ainsi, trois personnes ont été secourues à Oum El Bouaghi et une autre à Bordj Bou Arréridj, par contre une personne est décédée asphyxiée par ce gaz émanant d'un chauffage traditionnel dans une habitation située au lieu-dit Chouf Lakdad, commune de Sétif, selon la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour éteindre quatre (04) incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Biskra, Bechar, Aïn Defla et Khchela, a fait savoir la Protection civile, déplorant le décès d'une femme et de deux enfants asphyxiés par la fumée dégagée d'un feu qui s'est déclaré dans une habitation à la cité El Salam, commune de Béchar.

## SANTÉ BUCCODENTAIRE Selon une enquête, 74% des enfants présentent des caries dentaires



Environ 74 % des enfants présentent des caries dentaires et ne sont pas soignés dans la plupart des cas, selon une enquête nationale sur la santé buccodentaire des enfants, réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP), dont les résultats ont été présentés samedi à Alger.

«Un pourcentage de 74 % des enfants âgés entre 6 à 15 ans présentent une ou plusieurs caries dentaires et ne sont pas pris en charge dans la majeure partie des cas», a indiqué le Pr Ghania Chaker, spécialiste en orthopédie dento-faciale, au CHU Mustapha Bacha. L'enquête réalisée sur un échantillonnage de 12.470 enfants âgés de 6 à 15 ans démontre que le brossage des dents n'était pas fréquent chez cette catégorie de la population et que la qualité du brossage n'était pas toujours efficace.

Le Pr Chaker a imputé la hausse importante des problèmes dentaires chez les enfants au manque d'hygiène

dentaire et à la consommation importante de sucres et glucides. La spécialiste a ajouté, à ce sujet, qu'uniquement 19,2 % des enfants présentaient une hygiène dentaire relativement bonne et que les filles avaient une meilleure hygiène dentaire que les garçons. Elle a toutefois estimé que l'hygiène bucco-dentaire s'améliorait légèrement avec l'élévation du niveau socio-économique. De son côté, le Dr Abdelhamid Amiche, chirurgien dentiste à l'Insp a

noté que les habitudes d'hygiène bucco-dentaire n'étaient pas acquises par tout les enfants, soulignant qu'uniquement 30,6 % des enfants se brossaient régulièrement les dents. Au sujet de l'inflammation des gencives, le Dr Farida Bouchouchi, chirurgien-dentiste au ministère de la Santé, a souligné que le nombre de gingivites était élevé et augmentait avec l'âge. Elle a imputé ce problème dentaire à la mauvaise hygiène dentaire, aux malpositions dentaires

et à une alimentation trop riche en protéines. S'agissant des anomalies en orthodontie, le Pr Chaker a indiqué qu'elles diminuaient avec l'âge, passant de 65 % à l'âge de 12 ans à 63 % à l'âge de 15 ans. Elle a noté, à ce sujet, qu'il était possible d'éviter certaines affections dentaires par des thérapeutiques préventives, notamment par le port d'appareil dentaires. Les spécialistes présents lors de cette présentation d'enquête ont recommandé de mettre en place des programmes de prévention incluant la formation continue des éducateurs et des aides soignants. Les dentistes ont aussi suggéré de renforcer les Unités de dépistage scolaires (UDS) en effectif humain et matériel pour une meilleure prestation de soin pour les enfants.

Il a aussi été conseillé d'organiser des journées de sensibilisation au profit des parents et des enfants, car l'éducation reste le meilleur moyen de lutte efficace contre les problèmes dentaires.

## La neige perturbe la circulation routière

Durant les dernières 48 heures, les unités d'intervention de la Protection civile ont effectué des opérations de sauvetage de personnes coincées par la neige et procédé à l'ouverture de plusieurs routes coupées suite aux chutes de neige qui ont touché les wilayas de l'est notamment les wilayas de Batna, Khchela et Tébessa.

Concernant la wilaya de Batna, 05 personnes à bord de leurs véhicules ont été sauvées par les secours de la PC au

lieu-dit Afane commune Ouled Taga et 01 personne à bord de son véhicule a été sauvée au lieu-dit Boulaghmane commune de Taouzinet.

10 véhicules coincés par la neige sur la RN 31 commune de Oued Taga Collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger sur la RN 88 commune de Tazoult suite aux chutes de neiges ont été dégagés sans faire de victime. Actuellement, les axes routiers restent difficiles surtout au niveau de la

wilaya de Batna :

- Le CW N45 au lieu-dit Theniet Isserine commune Ichmouli.
- Le CW N° 54 au lieu-dit Theniet Baali commune Teniet el Abed.
- Le CW N° 172 lieu-dit Aïn Tine et la RN 31 au lieu-dit Tazoukt, commune d'Arris.

Un dispositif renforce de la protection civile a été mis en place notamment ou le trafic routier est élevé pour parer à toutes éventualités.

## ERUPTION VOLCANIQUE EN INDONÉSIE Au moins 14 morts

Au moins quatorze personnes ont été tuées samedi, englouties par les nuages de cendres brûlantes crachés par le volcan Sinabung, sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'Indonésie, lors d'une spectaculaire éruption.

Les autorités craignent que le bilan de quatorze morts s'alourdisse mais, en raison d'une forte teneur en gaz mortels et de la chaleur du nuage provenant du volcan, les opérations de recherche et de sauvetage ont dû être interrompues, selon des responsables locaux.

«Nous pensons qu'il y a plus de victimes, mais on ne peut les récupérer parce qu'elles se trouvent dans la trajectoire du nuage (de cendres) brûlant», a déclaré Stutopo Purwo Nugroho, le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Toutes les victimes jusqu'alors retrouvées dans le village de Sukameriah, au pied du Sinabung, dont quatre écoliers qui participaient à une excursion au volcan, ont pu être identifiées, a-t-il indiqué. Le volcan du mont Sinabung était en sommeil depuis 400 ans mais s'est réveillé en 2010 puis en septembre 2013. Relativement calme depuis la mi-janvier, il est brusquement entré en éruption samedi matin, éjectant de la roche et de la cendre chaude jusqu'à 2.000 mètres d'altitude. Toute la campagne environnante est recouverte d'une poussière grise. Depuis septembre, 30.000 personnes ont été évacuées de la région. Mais certains habitants sont rentrés chez eux vendredi après un avis favorable du Centre de volcanologie et de géologie suite à l'accalmie enregistrée, les volcanologues estimant que les maisons à l'extérieur d'un rayon de cinq kilomètres de la montagne étaient en sécurité.

Les évacuations devaient reprendre dimanche, a annoncé M. Nugroho. Le village de Sukameriah se situe dans la zone rouge, là où la présence humaine est strictement interdite. Mais, malgré cette interdiction, les habitants pénètrent souvent dans la zone pour vérifier leurs maisons et leurs biens ainsi que leurs récoltes, ont indiqué des responsables. Le Sinabung est l'un des 129 volcans actifs en Indonésie, pays qui se trouve sur la «ceinture de feu du Pacifique», un alignement de volcans qui borde l'océan Pacifique en suivant un ensemble de limites de plaques tectoniques et de failles. En août 2013, cinq personnes ont été tuées et des centaines évacuées lors de l'éruption d'un autre volcan sur une petite île dans la province indonésienne de Nusa Tenggara orientale.

## NOUVELLE ZÉLANDE Séisme de magnitude 6,5 au sud-est de l'Espérance Rock

Un séisme de magnitude 6,5 sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti dimanche à 237 km au sud-est de l'Espérance Rock, en Nouvelle-Zélande, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

La secousse, d'une profondeur de 40,1 km, a été localisée à 33,018 degrés de latitude sud et à 17,208 degrés de longitude ouest, a-t-on précisé de même source.

APS

## THÉÂTRE NATIONAL MAHIEDDINE BACHTAZI «Leilet lâdem» prône le respect des vies dans leurs différences



La générale de la pièce de théâtre «Leilet lâdem» (Nuit de l'exécution), a été présentée samedi au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, où il s'est agi du respect des vies dans leurs différences, dans un mélange concluant qui a mêlé la tragédie au psychodrame.

Écrit et mis en scène par Sofiane Attia, le spectacle est une invitation au bon sens, prônant, dans une forme suggérant une lecture au second degré où les conflits s'exprimaient dans la réflexion, l'acceptation de l'autre sans jugement de valeur aucun.

D'une durée d'une heure et devant un public peu nombreux, Leilet lâdem» retrace deux visions qui s'affrontent dans un dialogue contradictoire entre un prisonnier en disgrâce car condamné à mort, et son geôlier, peu indulgent, au propos discriminatoire et accablant.

Pourtant, le fil des événements va montrer que le geôlier sera également condamné car il avait commis le même forfait retenu à charge contre le prisonnier, ce qui changera la donne et permettra l'émergence d'une vision plus humaine.

Aspects au jeu dans des espaces réduits, adaptés aux conditions de leurs personnages respectifs de condamné et de gardien, Idris Bencherif et Salim Larbi Sassi ont bien porté le texte dans ses profondes allusions et métaphores, usant d'échanges violents, puisés dans le registre du théâtre de la cruauté.

Le metteur en scène, brillamment accompagné à la guitare par Abbas Bentalbi, ponctuait au chant avec une voix limpide, les passages pertinents, dans différents styles de musiques, pour mieux souligner l'inexistence de tolérance dans toutes les sociétés du monde.

Du flamenco, aux différentes musiques orientales passant par l'algérois, Sofiane Attia a été époustouflant dans ses interprétations, intervenant également par moment dans un rôle passif, à la temporalité décalée, pour faire défiler les secondes et rappeler l'imminence de l'application de la sentence. La scénographie, signée Mourad Bouchehir est faite d'un décor unique représenté par une cellule aux cloisons suggérées par des fils obliques, avec une fenêtre haute, traversée par un faisceau de lumière, et un éclairage sombre créant des atmosphères macabres qui ont bien illustré la sémantique de la dramaturgie.

«Leilet lâdem», spectacle produit par la Coopérative théâtrale «Canevas» de Bordj Bou Arreridj, vient s'ajouter aux créations de Sofiane Attia qui a également écrit «Hsnaoui Show» en 2009 (One Man Show), «Lahda min rahil» et «Normal» en 2012.

Jouant dans ses propres œuvres, le metteur en scène a également été distribué dans «El Aâqd», tirée de la pièce de théâtre «Le contrat» de Slawomir Mrozek ainsi que dans plusieurs montages poétiques.

## JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN D'ALGER Beaucoup de cinéphiles, peu de professionnels du cinéma

La mémoire des conflits et les interrogations sur la diversité des sociétés en Europe aujourd'hui étaient au cœur des œuvres cinématographiques programmées aux 2e Journées du film européen d'Alger qui ont attiré, durant une semaine, beaucoup de cinéphiles mais peu de professionnels du cinéma.

Avec la projection à la filmothèque Mohamed-Zinet de plus de vingt longs métrages inédits en Algérie, ces Journées qui prennent fin samedi-auront été aussi l'occasion de présenter au public algérois une vision générale des orientations du cinéma européen contemporain.

Des films comme «Die Lebenden» (Les vivants) de la réalisatrice autrichienne Barbara Albert, «Barbara» de l'Allemand Christian Petzold ou encore «Halimin Put» (Le chemin de Halima) du cinéaste croate Arsen Ostojic, ont tenté d'explorer des blessures profondes induites par les conflits européens du XXe siècle (Seconde Guerre mondiale, partition de l'Allemagne après la défaite du nazisme et la guerre en ex Yougoslavie) et leurs conséquences.

A travers des histoires d'amour ou des récits de parcours individuels, ces films qui avaient tous un conflit en trame de fond, ont tenté de questionner une histoire commune aux peuples d'Europe, tout en suggérant aux nouvelles générations le dépassement des drames du passé.

Dans une autre registre, certaines œuvres comme «La petite Venise» de l'Italien Andrea Serpe, «Gare du nord» de la Française Claire Simon et «Being Like Denya» de la Polonoise Anna Wieczur-Bluszcz, se sont intéressées à la diversité des sociétés européennes dont la structure a profondément changé ces trois dernières décennies.

Dans des décors de gare ferroviaire ou de village, pris comme des microcosmes de la société, ces œuvres plaident en filigrane un changement de regard sur la composante humaine des sociétés européennes et une meilleure exploitation des possibilités qu'offrent cette nouvelle richesse culturelle.

Les destins de personnages historiques marquants étaient aussi portés à l'écran avec le documentaire «Palme» dédié au premier ministre suédois Olof Palme assassiné en 1986 ou «Opération automne», une fiction relatant le parcours du général portugais Humberto Delgado opposant à la dictature de Salazar.

### Cinéastes et débats, les grands absents

Malgré la richesse et la diversité des films programmés, ces Journées du film européen n'ont pas réussi à attirer les professionnels du cinéma algérien, y compris aux rencontres qui leur étaient spécialement destinées.

À l'exemple de la rencontre «Le documentaire dans le monde arabe: perspectives et développements» et le master class «Le film comme moyen de pression



professionnels», tous deux boudés par les professionnels.

Présentés sommairement par les membres du corps diplomatique européen avant chaque projection, des films qui ont suscité de fortes interrogations chez le public comme «Kinshasa Kids» (Belgique) - une fiction sur les enfants des rues présentée comme un documentaire et dont certaines scènes, équivoques, ont quelque peu dérouté le spectateur - n'ont pu être, par ailleurs, débattus en l'absence de leurs auteurs.

Les cinéphiles d'Alger ont, en revanche, répondu présents aux projections, et la salle de la filmothèque Mohamed-Zinet, à la capacité d'accueillir certes modeste, affichait souvent complet.

### «Quartet», une opérette pour l'espérance, en clôture des journées du film européen

La comédie raffinée et très riche en musique, «Quartet», une opérette pour l'amour de la vie et l'espérance réalisée par l'illustre acteur américain Dustin Hoffman a été présentée samedi pour la première fois aux cinéphiles algériens.

Sorti en 2012, cette comédie de 102 min produite par le Royaume-Uni a été projetée en clôture des secondes journées du film européen à Alger qui se sont tenues à la salle de la filmothèque Mohamed-Zinet.

Se déroulant entièrement dans une maison de retraite britannique raffinée qui accueille des musiciens et chanteurs d'opéra à la retraite, le film relate le quotidien particulier de Wilf (Billy Connolly), Reggie (Tom Courtenay) et Cissy (Pauline Collins) qui n'assument pas encore leur condition de retraités et font encore preuve de talent et joie de vivre.

Chaque année les locataires organisent

un gala de charité pour financer l'établissement et pour célébrer l'anniversaire du compositeur italien Giuseppe Verdi pour cela la maison de retraite se transforme en salle de répétition pour musiciens et chanteur à la retraite avec son lot de situations burlesques résultant de l'état de santé des artistes et de leurs caprices.

L'arrivée de Jean Horton, grande diva de l'opéra admirée de tous, et ex-femme de Reggie, bouleverse les plans pour le spectacle, les anciennes blessures du couple et l'hésitation de l'ancienne diva compromettent le gala.

Même dans ce décor limité à une demeure et un jardin, les dialogues et le scénario étaient portés par un jeu d'acteurs très expressif pouvant autant servir la comédie que provoquer d'intenses émotions.

Entre musique classique, opéra et jazz classique, «Quartet» est aussi une œuvre avec une grande musicalité qui a mobilisé des orchestres symphoniques entiers.

Une fois la diva convaincue de prendre part au gala, les musiciens sont confrontés à la santé vacillante de quelques artistes mais encore fois la volonté et l'amour de la vie prend encore le dessus pour transformer la maison de retraite en réelle salle d'opéra.

Pour le public ce film était «une note d'espérance et une leçon de vie» qui est venu ponctuer une dizaine de jours de découverte cinématographique.

Après une dizaine de jours de projection et un grand succès auprès du public qui était présent en nombre à toutes les séances, les organisateurs souhaitent déjà reconduire cet événement et introduire le septième art dans la programmation du festival culturel européen prévu en mai prochain.

## Le cinéma belge récompense un ours et une souris

Le film d'animation «Ernest et Célestine», qui raconte l'histoire d'Ernest un ours bourru mais tendre et de Célestine une petite souris espionne, a reçu samedi le Magritte du meilleur film, la plus haute récompense du cinéma belge.

Les deux réalisateurs belges de ce film d'animation, Stéphane Aubier et Vincent Patar, ont reçu quant à eux le Magritte du meilleur réalisateur. Benjamin Renner, co-réalisateur du film mais de nationalité française, n'a pu obtenir la récompense.

Mettre en avant le cinéma belge et développer un sentiment de fierté culturelle chez les Belges francophones est l'un des principaux objectifs de cette fête du cinéma organisée chaque année à Bruxelles.

«Ernest et Célestine», créé par la peintre et aquarelliste belge Gabrielle Vincent au début des années 1980, a été adapté au cinéma en 2012 sur un scénario de l'écrivain français Daniel Pen-

nac. Le dessin animé, salué par la critique et qui faisait figure de favori de cette 4e édition des Magritte, est nommé dans la catégorie du meilleur film d'animation aux Oscars.

Palme d'Or à Cannes et grand favori des Césars français (huit nominations), «La vie d'Adèle», d'Abdellatif Kechiche, a reçu le Magritte du meilleur film étranger.

L'acteur Benoît Poelvoorde, absent de la cérémonie, a été récompensé par le Magritte du meilleur acteur pour son rôle dans «Une place sur la Terre» de Fabienne Godet. La jeune Pauline Etienne, 24 ans, a obtenu quant à elle le Magritte de la meilleure actrice pour son rôle dans «La religieuse» de Guillaume Nicloux.

Deux fois lauréats de la Palme d'Or au Festival de Cannes, le réalisateur, acteur et musicien serbe Emir Kusturica a été décoré d'un Magritte d'honneur pour l'ensemble de son œuvre.

# LE REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE DE MICROSOFT

# 2014 ? L'année du second souffle

Caracolant loi derrière les géants des nouvelles technologies mieux ancrés que lui au monde de l'internet et du mobile, le leader mondial du logiciel, Microsoft, entame cette nouvelle année avec, outre de bons scores sur les places boursières, une belle perspectives de transition managériale.



Ce ne sont que des rumeurs rapportées par les principaux titres économiques internationaux, mais les choses semblent bien bouger cette fois ci à la tête de Microsoft. Après l'annonce du retrait de l'actuel patron exécutif, Steve Ballmer, la firme avait mis en place un comité stratégique chargé de recruter la perle rare pour aider Microsoft à négocier les nombreux virages que lui imposent l'industrie de la haute technologie, notamment internet et les technologies mobiles. « Le Comité spécial, mandaté sous la houlette de l'Administrateur indépendant John Thompson et de Bill Gates pour dénicher le génial successeur de Steve Ballmer, aurait arrêté son choix sur le profil de Satya Nadella... », nous apprend l'agence française de presse AFP qui souligne par ailleurs que « contre toute attente, la firme de Redmond opterait pour la promotion interne de l'un de ses cadres, et non pas pour un recrutement externe. »

L'agence française s'appuie sur des informations rapportées par le Wall Street Journal pour dresser un portrait de Satya Nadella (46 ans), cet ingénieur né en Inde, venu de chez Sun Microsystems et qui travaille pour Microsoft depuis près de 22 ans, où il gère actuellement les activités cloud et serveurs du géant. Par ce choix, le comité de pilotage interne de Microsoft dessine déjà des positionnements que de nombreux titres de la presse spécialisée n'ont pas manqué d' souligner, à l'instar de l'AFP qui estime que ce « seraient d'ailleurs ses compétences dans ces domaines et sa forte crédibilité technique qui auraient fait la différence, notamment face à des candidats externes au profil de gestionnaire comme Alan Mulally, le patron de Ford. » De son côté, le site www.zone-numérique.com, se fait l'écho

d'informations de Bloomberg, selon ellesquelles, cet ingénieur indien «aurait contribué à faire évoluer les revenus du groupe à hauteur de 20,3 milliards de dollars. D'après beaucoup de sources de presse, la nomination de Satya Nadella serait prochainement approuvée, s'appuyant sur le fait que, comme le souligne le même site que « Microsoft ne cache pas son envie de couper avec le passé et de travailler sur de nouveaux projets. Le groupe avait besoin de sang neuf et de rajeunir son image. » Les mêmes sources de presse lient cette information au retrait envisagé de Bill Gates de la présidence du conseil d'administration de Microsoft. Ce dernier ayant émis le souhait de se consacrer totalement à sa fondation et au travail caritatif, certains suggèrent déjà le nom de son futur remplaçant en la personne de l'Administrateur indépendant John Thompson, qui mène le Comité de recrutement du nouveau patron de l'exécutif de la firme.. Mais il est à croire que ce retrait risque de s'accompagner d'un recadrage de l'intervention de Bill Gates qui, selon l'AFP, « conserverait néanmoins un énorme droit de regard sur les orientations stratégiques de la firme, puisqu'il intervient en conseiller de développement des nouveaux produits auprès de Satya Nadella. » Le retrait définitif de Bill Gates risque selon le site www.zdnet.fr, de voir l'actuel patron Steve Ballmer « devenir cette année le principal actionnaire de Microsoft avec 4% du capital. Il détrônerait ainsi Bill Gates qui progressivement se désengage de l'éditeur en écoutant près de 20 millions d'actions par trimestre. Même si l'on qu'au stade de suppositions de presse, il est clair que le top management de Microsoft vit une nouvelle période, et que le

géant du logiciel est appelé à vivre des redéploiements stratégiques importants. D'aucuns comme l'agence française de presse y voit une opportunité « pour Microsoft de puiser le second souffle nécessaire pour mettre un terme à la traversée du désert technologique de l'ère Ballmer », considérant que devant l'écart se creusant avec les mastodontes de la haute technologie, ces redéploiements devraient « permettre à la firme de Redmond de regagner en crédibilité sur les marchés financiers, où le cours de l'action a déchaussé de 60\$ à l'arrivée de Ballmer à moins de 38\$ actuellement... »

Ceci étant, les chiffres financiers de la firme ne sont pas totalement désespérants, comme le rapporte le site d'information www.onet.fr qui trouve que concernant les « logiciels, les ventes de licences aux fabricants d'ordinateurs pour le système d'exploitation Windows ont reculé de 'seulement' 3% », avant de se poser la question de savoir, si Microsoft n'entame pas cette nouvelle année un bon pied. « On peut y croire, répond-il, avec l'annonce des trois derniers mois de l'année qui constituent le deuxième trimestre de son exercice décalé. Le chiffre d'affaires augmente aussi plus que prévu, de 14% à 24,5 milliards de dollars. »

Le site détaille les résultats des services et produits destinés au grand public qui ont évolué de 13% pour arriver à un total de près de 12 milliards de dollars. Les services aux professionnels de Microsoft, notamment les serveurs et offres dématérialisées, ont progressé de 10%, atteignant plus de 12,5 milliards de dollars, selon le site onet.com qui ajoute que « le groupe informatique américain a augmenté son bénéfice net de 3% à 6,6 milliards de dollars. »

Citant Amy Hood la directrice financière de Microsoft, la presse spécialisée lui attribue l'idée selon laquelle « ces résultats récompensent les efforts du groupe pour maîtriser ses coûts, mais pas seulement... » Elle ne serait en effet pas loin de penser que cette pénible remontée de côte serait également obtenue grâce à « sa "transformation stratégique" qui vise à le remettre en compétition avec son rival historique : Apple. »

Beaucoup plus vulnérables sur les marchés de la Xbox et des tablettes Surface, Microsoft, semble avoir sur ces terrains également fait preuve d'une bonne détermination qui finit apparemment par payer. En effet onet.com nous apprend que la firme « a écoulé 7,4 millions de consoles de jeux, dont 3,9 millions de sa dernière-née Xbox One sortie avant Noël, en même temps que la rivale PlayStation 4 du japonais Sony. »

Sur l'autre front, celui des tablettes, les revenus tirés des ventes de Surface, semblent également en nette évolution puisque selon le même site, ils «ont doublé en trois mois pour passer de 400 millions de dollars sur juillet-septembre à 893 millions sur octobre-décembre. Le commentaire modeste de la directrice financière de la firme, sur ces résultats et son aveu des nécessaires efforts restant à faire mettent en relief le fait que la tablette demeure encore un marché loin d'être acquis pour Microsoft. Malgré cette prudence, le site onet.com, souligne un commentaire de la banque Barclays qui juge les scores de la tablette Surface « plus solides qu'attendu [...] renforcent notre opinion que les appareils pourraient commencer à alimenter une croissance des revenus. »

Samy YACINE

# Allaiter réduit le risque de polyarthrite rhumatoïde chez la mère

Les femmes qui allaitent leur enfant diminuent de moitié le risque de développer la polyarthrite rhumatoïde par rapport aux femmes qui choisissent de ne pas allaiter.

Une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée *Rheumatology* apporte une nouvelle raison de donner le sein à bébé : l'allaitement éloignerait le risque de développer la polyarthrite rhumatoïde, un rhumatisme inflammatoire chronique.

La polyarthrite rhumatoïde est définie par l'Inserm comme «une maladie des articulations qui se manifeste par une inflammation persistante». Elle est due à un dérèglement du système immunitaire et apparaît le plus souvent entre 40 et 60 ans chez la femme.

Elle survient quand les articulations douloureuses gonflent et se déforment, en particulier au niveau des mains, des poignets et des genoux.

Les chercheurs issus d'universités internationales (l'University Hospitals à Birmingham, l'université de Guangzhou en Chine et l'université de Hong Kong) ont étudié plus de 7 000 femmes chinoises âgées de plus de 50 ans. Une femme sur 10 souffrait de polyarthrite. Il est apparu que celles qui avaient allaité leurs enfants étaient deux fois moins concernées par cette maladie des articulations. Plus la durée de l'allaitement était longue, plus le risque de développer ce rhumatisme diminuait. «C'est la première étude qui démontre un lien entre l'allaitement maternel et une réduction du risque de polyarthrite rhumatoïde dans la population chinoise, population où l'allaitement est plus répandu que dans les pays occidentaux», expliquent les chercheurs.

La polyarthrite rhumatoïde est le rhumatisme inflammatoire le plus courant. En France on estime que 200 000 personnes seraient touchées. De nombreuses études ont vanté les mérites de l'allaitement sur la santé du bébé et de la maman. Alors qu'il prévient notamment le risque d'allergies ou encore les infections respiratoires chez le bébé, il réduirait le risque de cancer du sein, de cancer des ovaires et lutterait contre l'hypertension chez la mère.



## ARTHROSE

### Les solutions naturelles qui soulagent

Prises en traitement de fond, des solutions plus naturelles peuvent apporter un soulagement à de nombreux patients. Sans les effets secondaires des médicaments !

#### Le traitement doit être précoce

On ne sait pas réparer le cartilage. Seul un traitement précoce peut donc limiter les dégâts de l'arthrose. Des compléments alimentaires ont montré une certaine efficacité, en diminuant les symptômes et le recours aux médicaments. « Ils ne remplacent ni une alimentation équilibrée, ni l'activité physique et il faut parfois des mois avant de voir un effet. La prévention repose sur un changement de vie, à vie », insiste le Dr Philippe Veroli, auteur d'«Arthrose : les solutions naturelles pour vos articulations» aux éditions Thierry Souccar. Zoom sur les aides les plus intéressantes...

#### Duo protecteur : glucosamine et chondroïtine

La première est extraite de la carapace de crustacés (crevette, langoustine, crabe...); la seconde, du cartilage de raie, de requin ou de bœuf. Et toutes deux sont proposées sous forme de compléments alimentaires. Synthétisées par l'organisme, la glucosamine et la chondroïtine jouent un rôle dans la formation des différents éléments articulaires : cartilage, ligaments et tendons.

Leur efficacité est sans doute modérée, mais des études cliniques ont tout de même montré qu'elles pouvaient réduire la douleur, améliorer la mobilité et même ralentir la progression de la maladie. La posologie «Si l'on veut augmenter leur efficacité, il faut les prendre en même temps et à dose suffisante», conseille le Dr Veroli. Soit 1 200 mg de glucosamine et 1 500 mg de chondroïtine, trois fois par jour, pendant



deux mois au moins.»

#### Contre l'inflammation : le Boswellia serrata

Arbre des régions montagneuses de l'Inde, le *Boswellia serrata*, et plus précisément sa résine, est un anti-inflammatoire naturel utilisé de longue date en médecine ayurvédique. Bien toléré, il a montré des effets chez l'animal et sur des patients atteints d'arthrose du genou lors d'études cliniques.

**Posologie :** de 300 à 500 mg d'extrait standardisé (en gélules), trois fois par

jour, pendant au moins six semaines.

#### Contre la douleur : la griffe du diable

Récoltées en Afrique, dans les déserts de Namibie, les racines de l'*Harpagophytum procumbens* renferment des molécules anti-inflammatoires et antalgiques. Ces substances permettraient de réduire les douleurs de 25 à 45 % et d'améliorer d'autant la mobilité articulaire. Une efficacité comparable à celle des médicaments anti-inflammatoires.

**Posologie :** de 2 à 4 g par jour d'extrait sec.

« L'harpagophytum peut provoquer de

rares mais possibles troubles intestinaux, avertit le Dr Veroli. Dans ce cas, réduisez les doses. N'hésitez pas à l'associer aux feuilles de cassis (1,5 g par jour), car la synergie de ces plantes optimiserait leurs effets anti-inflammatoires ».

#### Antioxydante : la griffe de chat

Appelée « griffe de chat » en raison de la forme de ses petites feuilles, la liane *Uncaria tomentosa* (ou guianensis) pousse dans la forêt amazonienne. Son écorce contient de nombreux composants anti-inflammatoires et antioxydants. Des molécules qui ont donné des résultats encourageants lors d'essais cliniques menés chez des personnes souffrant d'arthrose du genou ou de polyarthrite. Autre point positif : il est possible de la récolter sans détruire la plante !

Et aussi... Le bambou, la reine-des-prés, la prêle et l'ortie : ces plantes anti-inflammatoires renferment aussi des éléments et de précieux minéraux, comme la silice, impliquée dans la construction du cartilage.

#### Moins de médicaments après une cure thermale

Plusieurs études ont démontré l'efficacité des cures thermales à la fois sur la douleur et sur la mobilité articulaire. « Assurément, elles améliorent la qualité de vie et permettent aussi de diminuer la consommation de médicaments dans l'année qui suit. Plus de 83 % des patients qui y ont recours estiment qu'elles sont bénéfiques », constate le Dr Rannou.

Les stations « spécial arthrose » Dax (Landes), Aix-les-Bains (Savoie) et Balaruc-les-Bains (Hérault) proposent des soins spécifiques. Les cures de trois semaines (18 jours) peuvent être prises en charge par la Sécu, en partie ou totalement, sur prescription médicale.

## ALIMENTS ANTI-ARTHROSE Les connaissez-vous ?



C'est un cercle vicieux. Chaque fois qu'il y a inflammation, le nombre de radicaux libres augmente, ce qui aggrave l'inflammation. Heureusement, des aliments peuvent limiter ce phénomène. Zoom sur l'assiette antirouille.

### Des fruits et des légumes antioxydants

Les champions ? Les plus colorés : poivron, épinards, tomate, carotte, courge, betterave, fruits rouges... Mais aussi les fruits secs (pruneau, ricot...). Sans oublier les choux et les crucifères. En effet, chou rouge, chou blanc, chou-rave, brocoli, navet, artichaut, radis, rutabaga, cresson, radis... sont des mines de vitamines A et C, minéraux et de fibres. Ils contiennent surtout des glucosinolates, des composés soufrés. Ces derniers leur donnent une odeur peu agréable à la cuisson et les rendent peu digestes, mais limitent la destruction des cellules du cartilage en lissant l'inflammation.

Au moins deux fois par semaine. Ils peuvent consommer cuits à la vapeur ou à l'étouffée, mais aussi crus, pour préserver leurs vitamines. À choisir bio, si possible, pour limiter leur effet de pesticides.

### De bons acides gras

Certaines graisses favorisent l'inflammation, alors que d'autres agissent comme de véritables pare-feu. « C'est le cas des acides gras oméga-3 présents dans les huiles de colza ou de safran et des acides gras mono-insaturés de l'huile d'olive », explique Cécile Bertrand, ostéopathe. Le ratio parfait : une cuillérée d'huile d'olive pour deux de colza !

Du poisson gras au moins 2 fois par semaine. Par exemple, saumon, hareng, sardine, thon... Préférence bio, mais aussi des œufs riches en oméga-3. Ajouter des graines de lin, toujours fraîchement broyées, dans les plats. Et à la place des crèmes, prendre chaque jour une poignée de noix, d'amandes ou de noisettes.

### Des épices anti-inflammatoires

Ce sont les aliments les plus concentrés en antioxydants. Certaines contiennent en prime des anti-inflammatoires précieux : gingembre, curcuma surtout, mais aussi curry, cumin, mélange, poivre noir...

Entre 1/2 et 1 cuillérée à café par jour. Fraîches ou en poudre, en marinade, en infusion, dans les soupes et les sauces, elles colorent les plats. On les fait revenir dans un peu d'huile d'olive, car les matières grasses améliorent l'assimilation de leurs actifs.

On peut recourir aux gélules de curcumine de gingembre, à raison de 1,5 à 3 g par jour.

### Coquillages et crustacés riches en nutriments

La carapace des crustacés contient de la choline, à partir de laquelle on fabrique de la glutamine, présente dans le cartilage et nécessaire à bonne santé. On n'hésite donc pas à croquer les petites crevettes sans les décortiquer... Préférez aussi, les coquillages, qui apportent un peu d'oméga-3, mais surtout beaucoup de vitamines, de minéraux et d'oligo-éléments antioxydants : 100 g de moules suffisent à couvrir nos besoins quotidiens en sélénium !

# POLYARTHRITE RHUMATOÏDE La bonne hygiène de vie pour limiter les crises

Être atteint d'une maladie rhumatisante inflammatoire nécessite des adaptations. Douleurs, marche difficile, troubles du sommeil... Progressivement, la maladie modifie vos habitudes et chamboule votre vie. Voici quelques conseils pour vous faciliter un peu l'existence.

### Rester actif pour maîtriser son corps

Il est conseillé de rester actif le plus longtemps possible. Faire de l'exercice permet d'avoir une meilleure maîtrise de son corps : on contrôle son poids, on entretient ses muscles, on assouplit ses articulations et on se sent mieux. C'est aussi un bon moyen de se changer les idées et d'éviter la déprime. Veillez simplement à vous arrêter lors d'une poussée inflammatoire. Votre médecin peut vous conseiller une activité particulière (danse, étirements, yoga) mais vous pouvez aussi de vous-même choisir la marche au moins 15 minutes par jour, la natation, le vélo... Une seule règle : ne pas avoir mal pendant ou après l'effort.

### Bien manger pour éviter d'aggraver les symptômes

Votre alimentation doit être variée et équilibrée car l'excès de poids peut aggraver les symptômes. Le régime méditerranéen est conseillé (légumes, huile d'olive, peu de viande rouge, poissons gras...)



pour ses vertus antioxydantes, essentielles pour la santé et le bien-être de l'organisme.

### Bon à savoir :

- Les huiles de poisson, sources d'acides gras essentiels oméga-3 et de vitamine D, ont un effet bénéfique sur la raideur matinale et les articulations douloureuses. Vous pouvez en prendre sous forme de gélules.

- Les probiotiques améliorent la flore intestinale en cas d'intestin perméable, laissant passer les toxines.

### Ne pas fumer pour éviter les poussées

La cigarette a un effet néfaste sur les articulations et peut même augmenter le risque de faire des poussées inflammatoires. Alors attention à ne pas fumer et à ne pas inhaller la fumée des autres.

### Choisir des vêtements faciles à enfiler

Quand le handicap progresse, il est important de choisir des vêtements qui vont être faciles à enfiler.

Les prendre amples sans trop de boutons ni de fermetures.

Pour éviter de chuter, vérifiez que vos chaussures sont bien antidérapantes. L'idéal est aussi de pouvoir les chausser rapidement sans devoir les lacer. Si vous avez les pieds déformés et que vous portez des semelles orthopédiques, choisissez des chaussures avec une demi-pointure de plus que la vôtre, souples et à bout rond, elles seront plus confortables. Pour ne pas glisser, mettez des chaussons antidérapants, qui tiennent bien aux pieds.

### Choisir une voiture avec direction assistée

Si vous souhaitez acheter un véhicule, il est préférable que celui-ci ait une direction assistée, un embrayage automatique, une

ouverture centralisée et automatique des portes, afin de solliciter le moins possible vos membres douloureux. Une petite voiture, plus facile à manier, convient mieux.

### Bien dormir la nuit

Quand on est atteint de la polyarthrite rhumatoïde, on dort souvent mal. Pour que vos nuits soient moins agitées, il est bon de pratiquer une activité physique dans la journée mais pas dans la soirée. Marcher, nager, faire du vélo vous procurera une fatigue saine et vous dormirez mieux.

A éviter : les siestes trop longues qui pourraient vous empêcher de dormir une fois la nuit tombée. Pour vous endormir plus facilement, préparez-vous une tisane, plongez dans un livre ou écoutez une musique relaxante avant d'éteindre la lumière.

### Eviter les situations stressantes

Le stress peut accentuer les symptômes de la maladie. Des émotions désagréables ou des contrariétés peuvent être à l'origine de poussées inflammatoires.

Alors, essayez de vous ménager et de vous relaxer. Massez-vous doucement les poignets, les mains, avec de l'huile essentielle d'arnica ou de la lavande, qui agissent sur la douleur et détendent. Pour les massages du corps, voir Kinésithérapie et ergothérapie.

## Les secrets de l'alimentation anti-rhumatismes

La consommation de certains aliments peut nous aider à soulager les douleurs des articulations et tissus conjonctifs. On a sélectionné 5 familles d'aliments à privilégier pour leurs vertus anti-inflammatoires et anti-rétention d'eau.

### Pourquoi certains aliments sont-ils bons contre les rhumatismes ?

Raideur des membres, douleurs, gonflements... Ces symptômes vous parlent ? C'est certainement que vous souffrez de rhumatismes, c'est-à-dire de problèmes aux articulations et dans les tissus conjonctifs. Ces troubles chroniques peuvent être handicapants au quotidien car la douleur est parfois insupportable.

L'alimentation peut avoir un effet bénéfique sur les rhumatismes et certaines maladies qui en découlent comme la polyarthrite rhumatoïde. En effet, certains aliments ont des vertus inflammatoires tandis que d'autres, au contraire, ont une action anti-inflammatoire. Il faut donc privilégier les premiers et limiter la consommation des seconds pour constater un effet sur la douleur.

Par ailleurs, il est important de limiter les aliments contenant une grande quantité de sodium afin de limiter la rétention d'eau, conséquente à la prise de cortisone, le traitement de base contre les rhumatismes.

Enfin, certains oligo-éléments peuvent être bénéfiques. C'est le cas par exemple du cuivre qui intervient dans l'entretien des cartilages et des os ainsi que du sélénium qui aide à lutter contre les douleurs articulaires.



A la même époque où l'Histoire enregistre les forfaits perpétrés contre l'espèce humaine, les morts n'ont pas droit eux aussi, au salut. Le duc de Rovigo qui convertit les lieux du culte musulman en établissements et en dépôts et magasins militaires ou carrément en églises, qui lance ses troupes dans le massacre de paisibles populations, ce même duc n'épargne pas non plus les cimetières musulmans dont les ossements humains vont servir dans l'industrie.

Par Amar Belkhodja (\*)

Cependant, avant leur affectation aux fins industrielles, les cimetières musulmans serviront d'abord à d'autres fonctions. La première est d'ordre urbanistique puisque les français supprimeront des espaces de sépultures au profit du développement de l'habitat urbain destiné à abriter les premiers immigrants et également à l'ouverture de chemins.

Ainsi, en 1831, le génie militaire se lance dans le défonçement aux limites de la Casbah d'Alger. Les travaux de la route du Fort l'Empereur et ceux d'une esplanade construite près de Bab El-Oued, entraînent la destruction systématique de deux cimetières musulmans, faisant fi des règles religieuses des populations conquises par la force, avec une remise en cause des promesses faites solennellement par le général de Bourmont quand il occupa Alger.

On aurait dû agir avec moins de brutalité qu'on ne le fit et ne pas donner le scandale d'un peuple civilisé violant la religion des tombeaux. Il fallait procéder avec ordre et décence et transporter les ossements dans un lieu convenable. Au lieu de cela, ces tristes débris furent dispersés au hasard. Dans les travaux de déblaiement, lorsque la ligne tracée impasablement par l'ingénieur partageait une tombe, la pioche coupait en deux et la tombe et le squelette. La partie qui tombait allait servir de remblai à quelque autre point de la route et celle qui restait de meurrait exposée à tous les regards sur le revers du chemin. Ces sépulcres béants étaient comme autant de bouches accuseres d'où les plaintes des morts semblaient sortir pour venir se joindre à celles des vivants, dont nous démolissions en même temps, les demeures, ce qui fait dire à un Algérien avec autant d'éloquence que d'énergie que les français ne laissaient à ses compatriotes ni un lieu pour vivre ni un lieu pour mourir ». (Annales algériennes - T.I. - pp. 227-228).

Les cimetières algériens sont rasés pour l'ouverture des chemins, des routes et servent à la construction de nouveaux édifices imposés par les besoins de la colonisation et « les apports civilisationnels ». Ces mêmes cimetières, un peu partout dans le pays, allaient agrandir les domaines des colons toujours avides de nouveaux espaces pour augmenter les profits en rendements agricoles. En 1920, trois cimetières algériens furent annexés aux labours par un colon dans la région de l'Arbaâ. En 1952, dans la région de Sidi Hosni (Tiaret). Un autre colon n'hésitera pas à labourer un cimetière musulman pour étendre sa propriété agricole. Les squelettes des cadavres écrabouillés par les charrues n'étaient pas entièrement décharnés ni totalement décomposés. Les familles accourraient sur les lieux pour pleurer et se lamentaient sur des parents tout récemment enterrés.

## Quand les ossements humains provenant des cimetières musulmans servaient à l'industrie (1833)



Urbanisme et routes rasaient des espaces de sépultures même s'il fallait couper le tombeau en deux par rigueur au tracé élaboré par les ingénieurs des ponts et chaussées. Voraces, les colons annexaient à leurs domaines des cimetières musulmans déclarés « vacants » par la volonté d'un système qui pille les vivants de leurs biens mais pillant aussi les morts de leurs tombes, lieu du dernier sommeil. Les Algériens subissent tous les affronts. Le plus cruel, c'est celui par lequel nous allons clore ce bien douloureux chapitre.

Les ossements humains, exhumés par la charrue coloniale ou par le matériel des ponts et chaussées, vont également servir pour un commerce sordide. Ils sont expédiés à Marseille où ils sont utilisés dans la fabrication du sucre.

L'historien Moulay Belhamissi fait état des navires chargés d'ossements provenant des cimetières musulmans en partance pour Marseille : « Pour du noir animal (1) nécessaire à la fabrication du sucre, les ossements récupérés des cimetières musulmans sont expédiés à Marseille. A l'époque, on réfuta les faits malgré les témoignages. Mais l'arrivée dans le port phocéen, en mars 1833, d'un navire français La Bonne Joséphine », dissipera les dernières doutes. Des os et des crânes humains y furent déchargés. Le docteur Ségaud précisait, dans le journal Le Sémaphore que « parmi les ossements, certains venaient d'être déterrés récemment et n'étaient pas entièrement privés de parties charnues ». Ce que confirma Berbrugger par la suite. L'utilisation industrielle des ossements d'Algériens est effective ». Moulay Belhamissi - Etude intitulée « Une tragédie aux portes d'Alger - Le massacre des Aoufias ».

Le pays conquis se trouvait ouvert à tous les trafics, y compris celui de la profanation et le pillage des cimetières en y prélevant les vestiges humains aux fins de recyclage dans l'industrie du sucre en activité à Marseille.

Olivier Le Cour Grandmaison cite lui aussi les révélations faites par le docteur Ségaud sur l'utilisation des ossements humains aux fins industrielles : « J'y ai vu des crânes, des cubitus et des fémurs de classe adulte récemment déterrés et n'étaient pas entièrement privés de parties charnues. Une pareille chose ne devait pas être tolérée ». L'auteur de *Coloniser-Exterminer* complète lui-même : « A la suite de ces révélations, prises très au sérieux par les autorités politiques de la métropole au point que l'affaire devint rapidement nationale, le ministère de la guerre ordonna à l'intendant civil de la province d'Alger de mener une enquête pour déterminer les origines de ce commerce et pour le faire immédiatement cesser ». (*Coloniser-Exterminer* - p.169).

(1) « Le noir animal », appelé aussi « charbon animal », est un charbon d'os que l'on obtient en calcinant les os en vase

clos ». Utilisé dans l'industrie « pour la décoloration des liquides organiques et la réduction de certains oxydes ». Il fut aussi employé pour « la fabrication du sucre ». (Renvoi 2, annexé par moi-même au texte de Moulay Belhamissi et cité par Olivier Le Cour Grandmaison dans *Coloniser-Exterminer* - p.169 - Fayard - 2005 ; ceci par opportunité et pour mieux éclairer le lecteur sur cette substance chimique qu'est le « noir animal » (Note de l'auteur).)

Informé de ce commerce des restes humains, l'Emir Abdelkader fit parvenir partout dans le pays des recommandations interdisant impérativement aux Algériens de consommer le sucre blanc, une consommation qui pourrait, en toute évidence, assimilée à une forme d'anthropophagie. « De troublantes assertions ont couru au sujet de l'utilisation des restes humains. Julien écrit à ce sujet : « On peut se demander si des entrepreneurs astucieux ne puissent pas dans les squelettes jetés sur les remblais pur compléter leurs stocks à peu de frais. Berbrugger attesta l'utilisation industrielle des ossements. Le fait rapporté à Abdelkader par Bouderra (en 1838) amena l'émir à proscrire le sucre blanc au nom de la religion ». (Cité par S. Aouli, R. Redjala et Ph. Zoummoroff dans *Abdelkader* - p. 95 - Fayard - 1994).

Le sujet est traité avec davantage de détails et de précision par Olivier Le Cour Grandmaison qui souligne en guise de préambule dans son magistral ouvrage *Coloniser-Exterminer* : « Les outrages infligés au corps physique de l'« Arabe », qu'il soit vivant ou mort, s'étendent aux cimetières et à leur contenu : les squelettes ». (p. 168). L'auteur a eu le mérite de passer au peine fin une volumineuse somme d'archives qui dénude absolument et entièrement un système que l'humanité et son Histoire doivent renier avec force parce qu'il aura causé une honte difficilement surmontable. Un rejet par nécessité d'épuration salvatrice et salutaire. L'auteur évoque, preuve et documents à l'appui, les pratiques, répréhensibles, assumées aisément et sans gêne et sans risque de perturber l'esprit de leurs auteurs, de profanation d'espaces d'accueil des corps sans vie pour le denier sommeil.

Ce qui constitue une atteinte aux traditions séculaires partagées par toutes les sociétés, des plus antiques aux plus récentes, respectueuses de leurs morts et de leurs sépultures. « Quand cela leur semble nécessaire, les ingénieurs des ponts et chaussées n'hésitent donc pas à profaner ces lieux que l'on épargne en Europe pour respecter les défunts, leur mémoire et celle de leurs descendants. La terre, avec les restes humains qui y ont été ensevelis, est quelquefois utilisée en guise de remblai par les routes tracées au mépris des sépultures traditionnelles, que l'on évite sans ménagement. Parfois, des pierres tombales récupérées à cette occasion sont employées pour construire de nouveaux

édifices, comme le rapporte à l'époque un historien, qui signale qu'un gouverneur a fait bâtir six moulins à vent près d'Alger avec des matériaux prélevés dans différents cimetières. Plus surprenant encore, des restes humains furent utilisés à des fins industrielles et servirent à la fabrication du charbon animal ». (*Coloniser-Exterminer* - pp. 168-169).

La « Métropole » informée de l'utilisation des ossements provenant des cimetières musulmans ne semblait pas approuver ce commerce indécent ; mais comme à l'accoutumée, on n'est pas à un scandale près et les promoteurs de l'industrie utilisatrice d'ossements humains ne seront jamais inquiétés. « Il n'en demeure pas moins que ce qui fut perpétré en Algérie, constitue, au sens strict du terme, un précédent inquiétant ; pour la première fois sans doute, dans l'histoire de l'Europe soumise aux transformations de la révolution industrielle, des restes humains furent employés dans l'élaboration de produits de consommation courante. Il s'agit donc d'une rupture majeure qui soutiennent la bestialité et la dégradation méthodiques de l'autre comme vivant, puis comme mort ». (*Coloniser-Exterminer* - p. 171).

Les profanations de cimetières musulmans « aux fins utilitaires » agricoles et l'utilisation de leur contenu (ossements) « aux fins industrielles » sont signalées tantôt en 1833 tel que le rapport Moulay Belhamissi, tantôt en 1838, signalé par Charles-André Julien, date à partir de laquelle l'Emir Abdelkader est mis au courant, selon l'historien de l'Afrique du Nord. Or, selon Belhamissi Abdelkader est informé des transformations industrielles d'ossements déjà en 1833 ; les premières révélations étant faites par le docteur Ségaud.

L'information parvenue en 1838 dans l'enceinte de l'Emir Abdelkader serait-elle si tardive ? Sinon, il faut conclure et admettre que ce commerce des restes de squelettes s'était maintenu et persisté depuis l'aube de l'invasion française, malgré les illusions d'un tollé sans lendemain, comme celui des parlementaires français, plus tard, en 1845, indignés par les enfumades du Dahra, remettant en cause les méthodes d'extermination sans pour autant remettre en cause l'invasion et l'apropriation des territoires proprement dits.

Ces pratiques, dévastations des cimetières pour les aménagements urbains et leur annexion pour grossir les domaines agricoles, puis suivies de cargaisons d'ossements en destination d'une industrie marseillaise dans la fabrication du sucre, sont une identification d'une société en quête exclusive du profit, libérées entièrement des contraintes et des prescriptions tant morales que religieuses.

A. B.

(\*) Journaliste-auteur

## RÉUNION À ADDIS-ABEBA POUR LA CENTRAFRIQUE

# 315 millions de dollars d'aide à la force africaine promis

315 millions de dollars (233 millions d'euros) d'aide en faveur de la force africaine en Centrafrique ont été promis lors de la réunion des donateurs tenue samedi à Addis-Abeba à l'initiative de l'Union africaine (UA).

Au total, les 10 pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Céac) ont promis à eux seuls 100 millions de dollars (73,9 millions d'euros), selon le président du Congo, Denis Sassou Nguesso.

«Ces cent millions de dollars serviront à soutenir les efforts de la Misca et à assister le gouvernement de la RCA (République centrafricaine) dans le processus de relance de fonctionnement de l'Etat. Il nous faut absolument stabiliser ce pays pour démontrer les capacités du continent à relever ses défis», a-t-il affirmé, s'exprimant au nom de la Céac.

A l'issue de la réunion, le Premier Ministre centrafricain André Nzapayéké a déclaré: «On aurait voulu aller au-delà des 400 millions de dollars, bien sûr. Mais nous sommes conscients que certains pays traversent une crise (...).

L'engagement pour la République centrafricaine démontre une forte, une très forte mobilisation.

«A l'évidence, l'affondrement de la loi et de l'ordre est une menace pour l'existence même de la Centrafrique (et) il peut avoir de graves conséquences sur la sécurité et la stabilité régionales», a déclaré le commissaire à la Paix et la Sécurité de l'UA, Smail Chergui.

«La situation sécuritaire est extrêmement inquiétante, avec la poursuite d'attaques contre des civils qui, à leur tour, accroissent les tensions religieuses et intercommunautaires», a-t-il ajouté. Les besoins exprimés à la



réunion étaient notamment destinés au financement de la force africaine de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) qui a pris le relais le 19 décembre de la Mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale pour la consolidation de la paix en République centrale (Micopax), en place depuis plusieurs années.

La réunion de l'UA destinée à lever des fonds en faveur de la Misca, s'est tenue avec la participation des 54 Etats membres de l'UA, en plus de 60 autres pays et organisations internationales, et ce au lendemain du 22e sommet de l'organisation panafricaine, qui a appelé à une résolution urgente de la crise centrafricaine durant depuis 10 mois.

### Les ex-rebelles Séleka cantonnés à Sibut fuient la ville

Les ex-rebelles Séleka ont fui dans la nuit de samedi à dimanche la ville de Sibut, à 180 km de la capitale centrafricaine Bangui, qu'ils contrôlaient depuis plusieurs jours, a déclaré un responsable militaire africain.

«Ils ont malheureusement pris la

poudre d'escampette dans la nuit, ils sont partis vers Kaga Bandoro», à 160 km au nord de Sibut, a affirmé un officier de la force de l'Union africaine (Misca), cité par des médias. Les ex-rebelles Séleka ont fui Sibut alors qu'ils avaient accepté pacifiquement samedi d'y être cantonnés par la force africaine.

«Ce sont les conditions de cantonnement qui, visiblement ne leur convenaient pas», a précisé l'officier.

Selon le colonel Abdelkader Djelani, un officier des Séleka qui ont quitté Sibut, les ex-rebelles ne se sentaient pas en sécurité.

«On veut des solutions, et un cantonnement vraiment sécurisé. Dans Bangui, les Séleka cantonnés au camp RDOT (situé à la sortie nord de la ville) sont attaqués par les anti-balaka (antimachette)».

Parallèlement, la Misca poursuivait dimanche son opération de sécurisation de Sibut.

«Nous tenons la moitié sud de la ville, nous sommes actuellement en manœuvre et progressons vers le nord, sans rencontrer de résistance», a souligné l'officier de la Misca.

## SOUDAN DU SUD

# Les forces gouvernementales reprennent le contrôle de la ville de Leer

Les forces gouvernementales sud-soudanaises ont repris le contrôle de la ville de Leer dans l'Etat pétrolier d'Unité dans le nord du pays, ont rapporté hier des médias, citant une source locale.

«Des soldats gouvernementaux et une milice alliée ont marché sur la ville de Leer le 1er février 2014, détruisant tout sur leur passage», a indiqué Lul Ruai Koang, un porte-parole des rebelles sud-soudanais cité par l'AFP.

Cette information n'a pas été confirmée de source indépendante dans l'immédiat.

Leer est la ville d'origine du chef de la rébellion, l'ex-vice-président Riek Machar.

Médecins sans frontières (MSF) avait indiqué vendredi qu'une de ses équipes locales s'était réfugiée en brousse avec «plusieurs dizaines de patients les plus malades de l'hôpital de Leer», pour raisons de sécurité.

«D'autres patients, en assez bon état de santé pour se dé-

placer seuls, ont également fui et il n'y a plus un seul malade ni membre du personnel à l'hôpital de Leer», a ajouté MSF.

M. Koang a accusé les troupes gouvernementales d'avoir pourchassé les femmes, enfants et personnes âgées qui s'étaient réfugiées dans la brousse ou dans des zones marécageuses des environs.

Les combats opposant les forces du président Salva Kiir à celles de M. Machar depuis la mi-décembre ont fait plusieurs milliers de morts, bien qu'aucun bilan précis ne soit disponible, et près de 800.000 déplacés. La rivalité politique se double d'affrontements entre ethnies touchant en particulier les civils et l'ONU a dénoncé des atrocités commises des deux côtés.

Une trêve a été conclue le 23 janvier mais les combats n'ont pas totalement cessé et les deux camps s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu.

## EGYPTE

# 3 civils blessés dans un attentat à la voiture piégée dans le Sinaï

Trois civils ont été blessés dans un attentat à la voiture piégée contre un bus transportant des soldats dans la péninsule égyptienne du Sinaï, ont rapporté hier dimanche des responsables des services de sécurité.

L'explosion d'un véhicule piégé a été déclenchée à distance près de bâ-

timents administratifs à Rafah, ont expliqué ces responsables, précisant que le bus transportant les soldats se trouvait à 10 mètres de là.

Aucun groupe armé n'a revendiqué la responsabilité de cette attaque.

Toutefois, le groupe rebelle «Ansar Beit al-Maqdess» a revendiqué plu-

sieurs des attaques menées dans le Sinaï et au Caire.

Pour tenter de déloger ces rebelles, qui ont établi leur base arrière dans le Sinaï, l'armée a lancé au début de l'été une vaste offensive terrestre et aérienne.

APS

## Arrestation de 5 militants sahraouis des droits de l'Homme par les forces marocaines



Cinq militants sahraouis des droits de l'Homme ont été arrêtés vendredi soir dans la ville de Guelmim (sud du Maroc) alors qu'ils effectuaient une visite à la famille du militant sahraoui Mbarek Daoudi, détenu dans la prison de Salé depuis le mois de septembre dernier, rapporte samedi l'agence de presse Sahraouie (SPS).

Citant une source médiatique des territoires occupés, SPS précise que les militants Sahraouis Sidi Mhammed Dedeche, Mustapha Addah, Mohammedi Dida, Cherif Karehi et Abdellah Toubali, arrivés vendredi à Guelmim en provenance de Rabat, n'ont pas été autorisés à assister au procès de Daoudi, ajourné à une date ultérieure.

Selon la même source, les cinq militants sahraouis ont été arrêtés juste après la visite qu'ils ont effectuée chez la famille de Daoudi.

## MALI

# Une mission de l'ONU à Bamako

Des membres du Conseil de sécurité de l'ONU sont arrivés samedi soir à Bamako pour une visite de deux jours destinée à soutenir la stabilisation du Mali, pays dont le Nord a été occupé en 2012 par des groupes islamistes armés, a indiqué à la presse un diplomate onusien.

«Les membres du Conseil de sécurité débuent aujourd'hui (dimanche) une visite de deux jours (au Mali). Sept mois après le déploiement de la Minusma (une force de l'ONU) au Mali, la visite du Conseil de sécurité a pour objectif de soutenir la stabilisation du pays et l'action» de cette force, a déclaré à la presse Gérard Araud, représentant permanent de la France auprès des Nations unies et membre de la délégation.

«Les casques bleus se déplient dans des conditions très difficiles au nord du Mali et nous voulons donc avoir toutes les informations nécessaires», a-t-il poursuivi, sans donner de détail sur l'identité des membres de la délégation onusienne et leur nombre. La Minusma a pris en juillet 2013 le relais de la Misma, force panafricaine qui avait été déployée à la suite d'une intervention militaire française (Opération Serval) déclenchée en janvier 2013. Cette intervention franco-africaine, toujours en cours, a été décidée pour aider Bamako à reprendre le contrôle du nord du Mali, occupé pendant plusieurs mois en 2012 par des groupes islamistes armés. Ces groupes ont été affaiblis mais demeurent actifs, commettant à intervalles réguliers des attaques meurtrières. Selon un rapport de l'ONU, les effectifs militaires de la Minusma s'élevaient fin 2013 à 5.539 soldats, sur les 11.200 autorisés par le Conseil de sécurité. M. Araud a par ailleurs affirmé que «les membres du Conseil de sécurité souhaitent appuyer la mise en place dès que possible d'un dialogue national inclusif pour une solution durable au nord du Mali (qui) ne peut être que malienne, décidée par les Maliens, et pour le Mali». Le gouvernement malien a signé en juin 2013 avec les groupes armés du Nord les accords de Ouagadougou, qui ont permis l'organisation de l'élection présidentielle sur tout le territoire mais ils tardent à être appliqués.

Au cours de son séjour qui prend fin lundi, la délégation onusienne effectuera dimanche une visite de terrain à Mopti (centre).

Elle aura également des entretiens avec les représentants des groupes armés du Nord, actuellement présents à Bamako, ainsi qu'avec les autorités malienches, notamment le chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta.

## SOUDAN DU SUD L'IGAD déploie sa première équipe d'observateurs du cessez-le-feu

La première équipe d'observateurs de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD) a été déployée hier au Soudan du Sud afin d'y superviser l'application du cessez-le-feu. L'équipe composée de 14 membres devrait rencontrer les parties prenantes établies et non établies, dont plusieurs organisations locales et internationales à Juba et dans d'autres villes du Soudan du Sud, indique un communiqué de l'IGAD publié à Nairobi. «Une équipe d'avant-garde du Comité technique de l'IGAD est partie ce matin pour Juba, afin de commencer à mettre en place le Mécanisme de surveillance et de vérification pour appliquer l'Accord de cessation des hostilités», a indiqué l'IGAD dans son communiqué. L'équipe va évaluer la situation sur le terrain avant de déployer des équipes de surveillance et de vérification dans plusieurs parties du pays, ajoute le texte.

La décision de déployer des observateurs dans le pays a été prise après une réunion vendredi dernier entre les chefs des Etats membres de l'IGAD, en marge du Sommet de l'Union africaine tenu à Addis Abeba en Ethiopie. Depuis la signature de l'Accord de cessation des hostilités, les deux parties engagées dans le conflit actuel au Soudan du Sud se sont accusées mutuellement de ne pas se conformer à l'accord, qui stipule notamment de cesser toute action militaire, de protéger les civils, et de laisser l'accès aux organisations humanitaires.

## NUCLÉAIRE IRANIEN Entretien Kerry Zarif à Munich

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'est entretenu hier à Munich avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif des négociations à venir sur le nucléaire iranien qui doivent prochainement reprendre. M. Kerry et M. Zarif «se sont entretenus en marge de la Conférence sur la sécurité de Munich», a précisé Jen Psaki, porte-parole américaine. «Ils ont discuté des négociations à venir (...) sur un accord global» sur le nucléaire, a-t-elle ajouté, précisant que M. Kerry «a réitéré l'importance pour les deux parties de négocier de bonne foi et pour l'Iran de respecter les engagements» pris dans le cadre de l'accord conclu en novembre. La diplomate américaine a en outre indiqué que le secrétaire d'Etat avait «affirmé clairement que les Etats-Unis allaient continuer à appliquer les sanctions actuelles». Le chef de la diplomatie iranienne devait participer dimanche à un débat à la Conférence de Munich consacré à la situation en Iran et aux négociations sur le nucléaire, qui doivent reprendre le 18 février à Vienne.

À Munich, M. Zarif s'est entretenu vendredi et samedi avec de nombreux responsables occidentaux, dont son homologue français Laurent Fabius. «Pour la France, la priorité demeure que l'Iran prenne toutes les mesures nécessaires pour renoncer de façon définitive et claire à toute perspective de se doter de l'arme nucléaire», a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay à l'issue de la réunion.

Téhéran et le groupe des pays du 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne) ont conclu en novembre 2013 à Genève un accord intérimaire qui gèle certaines activités nucléaires de l'Iran en échange d'une levée partielle des sanctions occidentales.

L'Iran a déclaré vouloir démontrer le caractère uniquement pacifique de son programme nucléaire dans le cadre de ces négociations pour répondre aux inquiétudes des occidentaux qui soupçonnent Téhéran de chercher à fabriquer l'arme atomique, ce que Téhéran refuse catégoriquement.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exhorté hier les parties engagées dans les pourparlers de paix pour la Syrie à assurer la bonne tenue du prochain cycle prévu ce mois-ci.

## A LA 50<sup>E</sup> CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

### L'appel du SG de l'ONU pour la paix en Syrie



• Ban Ki-moon exhorte «les dirigeants à user de leur influence pour assurer la bonne tenue des pourparlers le 10 février»

«J'exhorte les dirigeants à user de leur influence pour assurer la bonne tenue des pourparlers le 10 février», a déclaré M. Ban, lors de la 50<sup>e</sup> Conférence de Munich sur la sécurité où il a exprimé ses inquiétudes notamment au sujet de la cybersécurité et des armes nucléaires.

«Même s'il y a encore des différends entre les parties, discuter est la seule façon de parvenir à une so-

lution politique», a-t-il estimé.

Le secrétaire général des Nations unies s'est dit profondément préoccupé par les Syriens bloqués dans des zones où les organisations humanitaires ne peuvent accéder.

«La paix et le développement devraient aller de pair», a indiqué M. Ban, ajoutant que sans la paix et la sécurité la Syrie ne pourra pas se développer et que sans le développement, la paix ne peut pas durer.

Les précédentes négociations sur la Syrie, qui ont pris fin vendredi, ont abouti à «des progrès très lents», selon le représentant spécial de l'ONU et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi.

La date pour le prochain cycle des négociations a été décidée par la délégation de l'opposition syrienne, tandis que celle du gouvernement a déclaré avoir besoin de s'entretenir à ce sujet avec Damas.

### BOMBE À BEYROUTH (LIBAN)

### Le SG de l'ONU condamne dans les termes les plus forts l'attentat meurtrier

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné hier dans les termes les plus forts l'attentat meurtrier à la voiture piégée perpétré dans le nord-est du Liban, estimant que «la récente escalade des actes de terrorisme et de violence au Liban est extrêmement préoccupante».

«Le secrétaire général condamne fermement l'attentat à la voiture piégée d'aujourd'hui dans la zone de Hermel, dans le nord-est du Liban, qui a tué et blessé plusieurs personnes», indique un communiqué publié à New-York par le porte-parole



de M. Ban. «Il présente ses condoléances aux familles des victimes de cet acte de terrorisme.

Il espère que les auteurs de ce crime et de tout autre acte de terrorisme seront traduits en justice», poursuit le

communiqué. Toujours dans la journée de samedi, le Conseil de sécurité de l'ONU a publié un autre communiqué qui condamne l'attaque terroriste et promet de combattre le terrorisme par tous les moyens en respect-

tant la Charte de l'ONU, tout en soulignant l'importance de traduire les auteurs de l'attentat en justice.

Un attentat suicide à la voiture piégée a frappé samedi une station-service dans la ville de Hermel (est du Liban), faisant cinq morts et 18 blessés. Le Front al-Nosra au Liban a revendiqué la responsabilité de cette attaque.

Le groupe terroriste affilié à al-Qaïda a également revendiqué sur son compte Twitter d'autres attaques récentes au Liban qui ont pris pour cible les zones à dominante chiite au Liban.

### Une ancienne dirigeante suisse encourage la négociation sur l'adhésion à l'UE

Micheline Calmy-Rey, ancienne présidente de la Confédération helvétique et ancienne chef de la diplomatie, a appelé dimanche le gouvernement de son pays à négocier une adhésion à l'Union européenne (UE). «Le moment est opportun pour négocier une adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE)», a-t-elle déclaré, ajoutant que «le fait de se contenter de profiter du système sé-

curitaire et du marché de l'UE, ainsi que de reprendre le droit européen sans participer à la prise de décision, ne me paraît pas digne». L'ancienne dirigeante suisse a souligné que «la souveraineté, c'est aussi de donner son avis sur les décisions, pas seulement reprendre l'acquis sans avoir un mot à dire». Selon Micheline Calmy-Rey, le moment est opportun pour son pays

parce que l'UE est en train de changer, ce qui permettra à la Suisse de s'adapter plus facilement à un modèle à deux vitesses. Micheline Calmy-Rey était à la tête du Département fédéral suisse des affaires étrangères de 2003 à 2011 et a assumé les fonctions de président de la Confédération helvétique en 2007 et en 2011.

APS

## CRISE EN UKRAINE

## John Kerry apporte le soutien américain et européen aux opposants

**Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a affirmé hier que «les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) se tiennent au côté du peuple ukrainien dans son combat pour se rapprocher de l'Europe.»**



«Ils se battent pour le droit de s'associer à des partenaires qui les aideront à réaliser leurs aspirations. Ils considèrent que leur avenir ne dépend pas d'un seul pays et certainement pas sous sa contrainte», a affirmé le chef de la diplomatie américaine, lors d'un discours prononcé à la Conférence de Munich sur la sécurité.

Ces aspirations sont selon lui «étouffées par les intérêts d'oligarques corrompus» qui «utilisent l'argent pour étouffer l'opposition, pour acheter des hommes politiques et des médias et affaiblir l'indépendance de la justice et les droits des ONG».

Cette prise de position de John Kerry est la plus forte exprimée à ce jour par Washington en faveur de l'opposition ukrainienne. Le chef de la diplomatie américaine doit également rencontrer à Munich les dirigeants de l'opposition ukrainienne.

Pour sa part, le ministre russe des Affaires étrangères Serguel Lavrov a dénoncé à la conférence de Munich, les critiques de responsables de l'UE et des Etats-Unis contre le gouvernement ukrainien et affirmé qu'ils devraient surtout condamner la «violence» des manifestants.

Pour M. Lavrov «l'Ukraine doit pouvoir choisir sans être soumis à des pressions extérieures.

Le secrétaire général de l'Onu, Anders Fogh Rasmussen, avait auparavant dénoncé «les violences» en Ukraine et «la violence exagérée» des forces de sécurité.

Il a précisé qu'il ne considérait pas que «l'Onu ait un

rôle à jouer» dans la crise ukrainienne.

Le mouvement de contestation né du refus du président ukrainien, Viktor Ianoukovitch, fin novembre dernier de signer un accord d'association avec l'UE, y préférant un rapprochement avec Moscou, s'est transformé en une crise profonde.

**50.000 manifestants de l'opposition à Kiev**

Plus de 50.000 manifestants de l'opposition se sont rassemblés hier dans le centre de la capitale ukrainienne Kiev occupé par les contestataires depuis le début de la crise, ont rapporté des médias.

Les principaux dirigeants de l'opposition, Vitali Klitschko et Arseni Iatseniouk, de retour de Munich (Allemagne) où ils avaient mené une vaste campagne de sensibilisation, ont été acclamés à leur arrivée sur la place de l'Indépendance où ils ont pris la parole, ont indiqué les médias. L'ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement de Ioulia Timochenko, Iouri Loutsenko a également pris la parole lors de cette manifestation, la première importante depuis dix jours.

Vendredi, les chefs de file de l'opposition, Klitschko et Iatseniouk, ont rencontré tour à tour le secrétaire d'Etat américain John Kerry et ses homologues français Laurent Fabius et allemand Frank-Walter Steinmeier, réunis pour la Conférence annuelle sur la sécurité de Munich.

Il a précisé qu'il ne considérait pas que «l'Onu ait un

## Baghdad dénonce l'intention des Kurdes d'exporter seuls leur pétrole

Les autorités irakiennes ont critiqué samedi l'intention de la province autonome du Kurdistan irakien d'exporter son pétrole indépendamment des autorités de Bagdad.

«Nous n'avons pas trouvé d'accord national sur l'extraction et la commercialisation du pétrole dans l'ensemble des territoires irakiens», a déclaré le vice-Premier ministre irakien en charge de l'énergie, Hussein Chahristani, lors d'une rencontre sur les évolutions du secteur énergétique.

«La situation avec le Kurdistan est toujours bloquée», a-t-il ajouté assurant qu'il existe une zone floue, nous ne savons pas quelle quantité de pétrole cette région extrait, à quel prix elle le vend, et où vont les revenus».

Le gouvernement central et la province du Kurdistan se livrent depuis plusieurs mois une bataille sur cette

question. Bagdad estime que l'énergie produite dans les régions appartient au pays tout entier, tandis que le Kurdistan souhaite traiter directement avec des compagnies pétrolières.

En 2013, l'Irak a produit en moyenne 3,07 millions de barils par jour, selon l'Agence internationale de l'Energie (AIE), et les ventes de brut représentent 95% des revenus du gouvernement et près de deux tiers du PIB.

En janvier, le gouvernement irakien avait menacé de boycotter les entreprises turques et d'annuler des contrats si du pétrole kurde était exporté à l'étranger via la Turquie sans son aval, après l'annonce d'un début d'acheminement de brut du Kurdistan irakien vers ce pays.

Un projet de contrat entre Ankara et le Kurdistan irakien prévoit notamment la construction d'un nouvel oléo-

duc d'une capacité de 300.000 barils par jour.

Le vice-président américain, Joe Biden, s'est entretenu de la question lors d'une conversation téléphonique vendredi avec le président du Kurdistan, Massoud Barzani, selon la Maison Blanche.

MM. Barzani et Biden «ont confirmé qu'il est nécessaire d'avoir une importante coopération entre le gouvernement régional du Kurdistan et le gouvernement irakien pour trouver un accord sur les exports énergétiques et le partage des revenus», a précisé Washington.

Outre le différent sur le pétrole, un conflit territorial oppose le gouvernement central au Kurdistan irakien, qui jouit d'une importante autonomie et dispose de ses propres forces de sécurité, gouvernement et drapeau.

## L'armée philippine met fin à son offensive contre les rebelles dans la province de Maguindanao



Les troupes du gouvernement philippin ont officiellement mis fin à leur offensive contre les rebelles dans la province de Maguindanao (sud) où plus de 50 personnes ont été tuées, a annoncé hier un haut responsable de l'armée. Les troupes gouvernementales «ont pris le contrôle du principal repaire des rebelles du BIFF (combattants islamiques pour la liberté de Bangsamoro), à Shariff Saidona dans la province de Maguindanao», a indiqué le général de l'armée Romeo Gapuz.

«Maintenant, nous faisons en sorte de rétablir la stabilité dans les zones affectées par les hostilités», a-t-il ajouté. Un autre responsable militaire, Eduardo Pangilinan, a expliqué qu'ils ont arrêté l'opération

## IRAN: Des responsables anti-corruption arrêtés pour des soupçons de fraude

Plusieurs responsables d'un service de lutte contre la corruption ont été arrêtés en Iran pour des soupçons de fraude, a annoncé dimanche le ministère de la Justice.

«Certains de nos collègues au sein de l'Organisation gouvernementale des peines discrétionnaires (GDPO) ont été corrompus», a indiqué le ministre, Mostafa Pour-Mohammadi, cité par l'agence Fars.

«Plus de dix personnes du GDPO, pour la plupart des responsables et des consultants, ont été arrêtées et interrogées», a-t-il ajouté.

Le GDPO a été créé pour lutter contre la criminalité économique et financière.

En décembre, le président Hassan Rohani a lancé une grande campagne de lutte contre «la corruption (...) en particulier de ceux qui ont tiré profit des sanctions économiques» qui touchent l'Iran en raison de son programme nucléaire controversé.

## NIGERIA: Un dignitaire et deux membres de sa famille tués dans l'Etat de Kaduna

Un dignitaire religieux et deux membres de sa famille ont été tués par des hommes armés dans l'Etat de Kaduna dans le centre du Nigeria, ont indiqué dimanche des sources locales.

«Des hommes armés ont ouvert le feu sur la voiture d'un religieux musulman, Adam Albani, samedi vers 21H30 GMT» dans la ville de Zaria (Etat de Kaduna, centre) alors qu'il rentrait chez lui après avoir donné un cours de théologie, a expliqué l'une de ses sources à des médias.

Selon un habitant, Mohammed Usman, «les assaillants ont tiré sur l'épouse et le fils de M. Albani dans la voiture. Ils ont forcé ce dernier à quitter le véhicule et l'ont abattu».

M. Albani est décédé à l'hôpital, a indiqué son frère Kaburu Adam.

Albani avait dans le passé exprimé son soutien à l'offensive menée par l'armée nigériane contre le groupe armé «Boko Haram» depuis mai dernier.

Boko Haram qui mène une insurrection meurtrière au Nigeria depuis 2009 est soupçonné d'être l'auteur de cette attaque.

afin de retrouver d'éventuelles bombes artisanales dans les zones de violences. Les civils ne pourront pas retourner à leur domicile tant que ces zones ne seront pas débarrassées d'éventuelles bombes posées par le groupe rebelle, a-t-il souligné. Les rebelles du BIFF se sont divisés en petits groupes et se cachent dans les agglomérations civiles, a-t-il ajouté. Le BIFF s'oppose aux négociations de paix entre le gouvernement philippin et le Front moro islamique de libération (MILF), qui se sont achevées le 25 janvier en Malaisie, date à partir de laquelle l'armée philippine a lancé son offensive contre le groupe.

## Programme du lundi 3 février 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h45 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm de suspense Un intrus dans ma maison  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Loterie Tirage du Loto  
20h37 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Téléfilm humoristique Clem 77 Inédit  
22h50 Série policière New York Unité Spéciale 7  
23h40 Série policière New York Unité Spéciale 7

2

- 08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Des jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de société C'est au programme  
10h50 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !  
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
17h35 Divertissement-humour Le grand zapping de l'humour  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h25 Talk show L'émission pour tous, la suite  
19h50 Météo 2  
20h00 Journal  
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit  
20h42 Magazine sportif Image du jour  
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h44 Météo 2  
20h45 Série policière Castle 777 Inédit  
21h30 Série policière Castle 7  
22h15 Série policière Castle 7  
23h00 Débat Mots croisés ?

3

- 07h46 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h14 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h37 Série d'animation Chaplin & Co
- 08h43 Série d'animation Chaplin & Co  
08h49 Série d'animation Les as de la jungle  
08h54 Société Des histoires et des vies (1ère partie)  
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)  
10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Série policière Un cas pour deux  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Emission spéciale Les 21es Victoires de la musique classique 2014 Inédit  
23h30 Météo  
23h35 Soir 3

CANAL+

- 07h35 Divertissement Le petit journal de la semaine  
08h08 La météo  
08h10 Divertissement Zapping  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h35 Série de suspense Homeland 77  
09h35 Série de suspense Homeland 77  
10h20 Série humoristique Casting(s)  
10h25 Divertissement Clique  
10h50 Comédie Les amants passagers 7  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Comédie dramatique Tous les espoirs sont permis 77  
15h35 Série humoristique Vice versa  
15h40 Magazine d'actualité Le tube  
16h15 Thriller Möbius 77  
18h00 Divertissement Zapping  
18h05 Divertissement Le Before du grand journal  
18h40 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
21h30 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
22h05 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
22h40 Magazine d'information Spécial investigation  
23h35 Magazine du multimédia L'oeil de Links

M6

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva Inédit  
12h40 Météo  
12h45 Le 12/45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef  
13h45 Téléfilm dramatique Des fleurs en hiver  
15h40 Série policière Jessica King 7  
16h25 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo

## La sélection

TF1

20h50

Clem



20h45

Castle

## Résumé

Dale Tanner a été assassiné alors qu'il montait dans sa voiture. Le véhicule a explosé. Castle et Beckett se rendent sur les lieux, mais leurs investigations tournent court car la Sécurité intérieure leur interdit l'accès à la scène de crime. Le gouvernement et l'armée s'emparent rapidement de l'affaire. Bien-tôt, les deux limiers découvrent, grâce à Esposito, que la victime travaillait comme expert pour le compte du gouvernement. Elle était vraisemblablement sur le point de faire des révélations importantes mais un drone l'en a empêché en piégant sa voiture depuis le ciel. Beth, la veuve du lanceur d'alerte, semble corroborer cette hypothèse...



3

20h45

Les 21es Victoires de la musique classique 2014



Depuis le Grand Théâtre de Provence, à Aix-en-Provence, Louis Laforge présente la 21e édition des Victoires de la Musique classique, en compagnie de Frédéric Lodéon. Dirigés d'une main de maître par Daniele Gatti, de nombreux artistes, invités pour l'occasion ou en lice pour obtenir une victoire, interprètent les plus grands airs du répertoire classique. Janine Jansen, Alexandre Duhamel, Franco Fagioli ou encore Renaud Capuçon feront grâce à leur art le plaisir des mélomanes. Karol Beffa, compositeur de l'année 2013, se met au piano pour jouer, avec l'orchestre, une œuvre qu'il a spécialement composée pour cette soirée.

CANAL+

20h55

Kaboul Kitchen

## Résumé

Interrogé par la CIA, qui menace de l'expédier à Guantanamo, Jacky finit par craquer et avoue que c'est Amannah qui a éliminé un de leurs agents. Il recouvre la liberté mais doit subtiliser l'arme utilisée par le colonel afin de donner aux Américains un élément pour le faire plonger et s'en débarrasser, pourquoi pas définitivement. De son côté, Axel est hébergé par son futur beau-père, qui lui apprend qu'il va devoir se convertir à l'islam et être circoncis avant d'épouser Lala. Pour respecter le deuil d'un voisin du Kaboul Kitchen, Sophie lui promet de ne pas diffuser la finale de la Coupe du monde...



M6

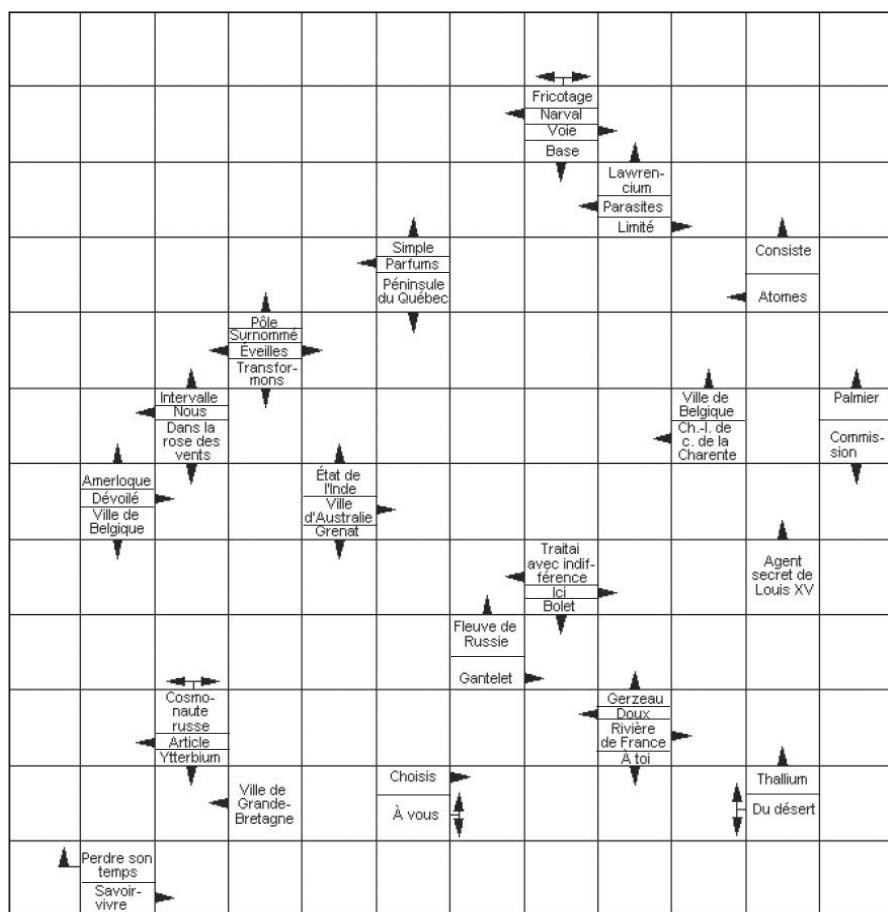
20h50

Top chef



Les quatorze candidats encore en lice abordent la 3e semaine de compétition, à l'issue de laquelle deux d'entre eux seront éliminés. Lors de la première épreuve, Latifa, Noémie, Pierre et Alexis, les quatre « anciens » candidats, affrontent les dix nouveaux : en équipe de trois, ils se soumettent à un classique de l'émission, la boîte noire. Ensuite, dans le décor du Petit Palais, la seconde épreuve consiste en duels aux cours desquels anciens et nouveaux s'affrontent en réalisant des plats monochromes. Pour cela, ils sont aidés par des commis « surprises », au sens artistique indéniable : Cristina Cordula, Sophie Edlestein, Paolo Calia et Emmanuel Layan. L'enjeu est de taille, car l'équipe perdante emmène son groupe vers une épreuve de mort subite, à l'issue de laquelle l'un des candidats sera définitivement éliminé.

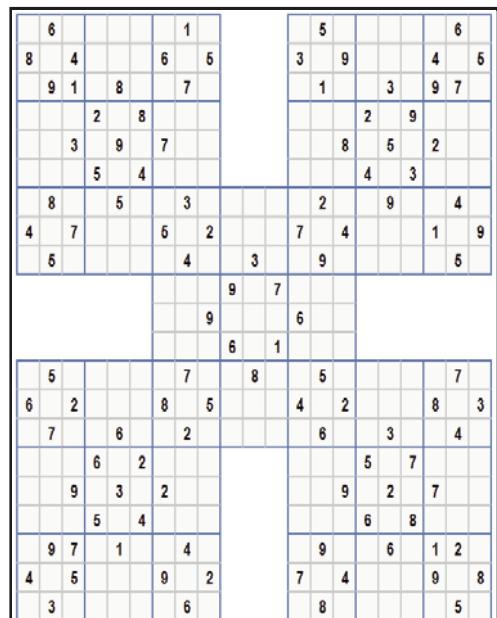
## Mots fléchés n°500



## Samouraï-sudoku n°500

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



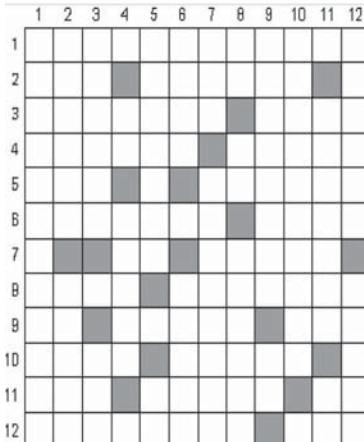
## Mots croisés n°500

## ► Horizontalement:

- Arrêter
- Fille de Cadmos - Lac de l'ancienne Egypte
- Expression rieuse - Appareil pour servir
- Personne employée à des travaux d'utilité collective - Villages isolés
- Économiser avec excès - Dévidoir servant à tirer la soie
- des cocons
- Platine - Cria en parlant des bovidés
- Génie - Dévoiler
- Coup de baguettes donné sur le tambour - Meurtre - Dans la rose des vents
- Prénom féminin - Entoures
- Trois - Arbres voisins du bouleau
- Résonner lentement - Règle de dessinateur
- Papier très fin - Rigide

## ► Verticalement:

- Industries et commerces des alcools et liqueurs
- Extraordinaire - Petite quantité d'un liquide
- Préoccupations - Ouvrage en maçonnerie
- Radium - Racine d'un arbrisseau du Brésil
- Négligent - Tellure
- Un des points cardinaux - Arbre aux grandes feuilles palmées
- Au golf, cheville - Ensemble des moyens dont dispose un État pour assurer sa sécurité
- Infinitif - Du verbe boire - Inflammation de l'uvée
- Déterioration des grains par la nielle - Néon
- Objets servant à la cuisine
- Partisans convaincus - Pronom personnel
- Police (argot) - Imaginer



## 7 erreurs



## Proverbes

Plutôt rompre que se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

## C'est arrivé le 3 février

1927 : une révolte éclate au Portugal contre le régime du Général Carmona.

1948 : ouverture du procès du cardinal Mindszenty.

1958 : traité créant le Benelux.

1969 : désignation de Yasser Arafat à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine.

1973 : un cessez-le-feu entre en vigueur durant la guerre du Viêt Nam.

1977 : mort du chef de l'État éthiopien Tafari Benti dans une fusillade.

1994 : la Cour de Justice de La Haye attribue au Tchad la bande d'Aouzou annexée par la Libye.

2000 : entrée en vigueur du statut de zone exempte d'armes nucléaires de la Mongolie.

## Célébrations :

- États-Unis : Four Chaplains (en) Day (Jour des Quatre Aumôniers), en mémoire de ces quatre aumôniers qui donnèrent leur vie pour sauver d'autres soldats après le torpillage du Dorchester, durant la seconde Guerre mondiale.

- Honduras : Virgen de Suyapa (es) (Vierge de Suyapa), fête de la patronne du pays.

- Japon : (Setsubun), Fête du lancer de haricots, fête nationale non chômée qui célèbre l'arrivée du printemps, déterminée autrefois selon l'ancien calendrier agricole lunaire d'origine chinoise.

- Mozambique : Dia dos Heróis Moçambicanos, Jour des Héros mozambicains, jour férié.

- San Tomé-et-Principe : Dia dos Mártires da Liberdade, Jour des martyrs de la Liberté.

- Thaïlande : Wan Thahan Phan Suek (th), Journée des vétérans, commémore la fondation de l'Organisation des vétérans de guerre.

## TENNIS DE TABLE (3<sup>e</sup> OPEN FÉDÉRAL JEUNES)

# Domination des pongistes de la sélection nationale

Les pongistes de la sélection nationale ont dominé les épreuves du 3<sup>e</sup> open fédéral jeunes de tennis de table, dédié à la mémoire du défunt Bettine Benemer.

Lors de cette compétition clôturée samedi à la salle de l'Opow de Mascara, les éléments des différentes sélections nationales jeunes ont confirmé, en majorité, leur supériorité. De nouvelles révélations se sont fait connaître de belle manière, à l'image de Benyamina Mokhtar de l'APDSF Tiaret en minimes, Tifoura Abdelhamid de USMM Hadjout en cadets et Lograïbi Lynda du NRW Alger en juniors.

Selon le directeur technique national de l'ATT, M. Derkaoui Chérif, cet Open fédéral a permis aux jeunes pongistes d'être plus compétitifs et de livrer des parties d'un niveau de jeu très élevé, saluant la parfaite organisation ayant prévalu durant toute la compétition.

En prévision des prochaines échéances internationales dont le tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse en Chine, prévu les 1 et 2 avril et le championnat d'Afrique cadets/juniors du 3 au 8 avril en Libye, la sélection nationale jeunes effectuera un stage de



préparation de 10 jours du 15 au 25 mars à Mascara.

«Nous travaillons pour classifier la pratique de ce sport et il est nécessaire d'axer nos efforts sur la qualité pour éléver le niveau des sportifs», a insisté le DTN mettant l'accent sur l'idée de faire participer les clubs algériens à une vaste opération de détection nationale. Une opération de promotion du tennis de table et de détection de talents.

Organisé deux jours durant par la Fédération algérienne de tennis de table en collaboration avec la ligue de wilaya Mascara, ce mémorial a enregistré une participation record de 280 pongistes toutes catégories confondues (-12 ans, -15 ans et -18 ans) filles et garçons de 45 clubs issus de 22 ligues de wilayas du pays.

Les trois premiers de

chaque catégorie d'âge et de sexe ont été récompensés par des cadeaux. La famille du défunt premier arbitre international a été également honorée lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation sportive.

Le regretté Bettine Benemer dit Zoubir, décédé le 14 août 2004 fut respecté de tous les membres de la famille pongiste qui lui rend, par cette occasion, un vibrant hommage.

Lors des compétitions internationales où il a été retenues, il a brillamment représenté l'Algérie, entre autres, les Jeux Arabes de Beyrouth (Liban) en 1997, Internationaux de France en 2002 et le championnat d'Afrique Jeunes en 2004 à Accra (Ghana).

### Vainqueurs par catégories filles et garçons :

#### Moins de 12 ans filles :

1. Mokhtaria Benyamina (APDSF Tiaret)
2. Norhan Taguerrsifin (AC Boudouao)
3. Meriem Gouasmi (Wiffak Khemis)

#### Moins de 12 ans garçons :

1. Abdelbasset Chaichi (Wiffak Khemis)
2. Mohamed Ibia (WO Rouiba)
3. Billal Bordji (USMM Hadjout)

#### Moins de 15 ans filles :

1. Melissa Naseri (AC Boudouao)
2. Yasmine Bouhani (APDSF Tiaret)
3. Sihem Amokrane (RAM Alger)

#### Moins de 15 ans garçons :

1. Abdelhamid Tifoura (USMM Hadjout)
2. Omar Annane (USMM Hadjout)
3. Abdessalam Drich (RAM Alger)

#### Moins de 18 ans filles :

1. Camelia Kessaci (AC Boudouao)
2. Ranya Kessaci (AC Boudouao)
3. Lynda Lograïbi (NRW Alger)

#### Moins de 18 ans garçons :

1. Salim Amokrane (RAM Alger)
2. Karim Naseri (AC Boudouao)
3. Ahmed Tamida (Laghout).

## CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION A (MATCH EN RETARD)

# Victoire du GS Pétroliers devant le CRBDB

Le GS Pétroliers s'est imposé devant le CRB Dar Beida par (93-72), en match retard de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Super-Division de basket-ball niveau A, disputé samedi à Birkhadem. Cette victoire permet aux Pétroliers vice-champions d'Algérie de consolider leur position au classement général final de la 1<sup>re</sup> phase. La fin de cette rencontre disputée le 3 janvier dernier à Hydra, avait été sifflée lors du 2<sup>e</sup> quart-temps (QT) par décision du trio arbitral, suite aux insultes émanant des dirigeants du club pétrolier, alors que les Beidaouis menaient au score (41-40).

Après lecture des rapports des officiels et des clubs concernés, la commission de discipline de la FABB avait décidé de faire rejouer le match, sur terrain neutre, tout en infligeant des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre du GSP. A l'issue de cette mise à jour, le classement final de la 1<sup>re</sup> étape s'établît comme suit :

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	35	18
2. CRB Dar Beida	32	18
3. CS Constantine	31	18
4. US Sétif	29	18
5. IRBB Arreridj	27	18
--. NA Hussein-Dey	27	18
7. O. Batna	23	18
--. WA Boufarik	22	18
9. NB Staoueli	21	18
10. USM Blida	21	18

## COUPE DAVIS

# Le Japon en quarts de finale

Le Japon a validé son billet pour les quarts de finale du groupe mondial de Coupe Davis en éliminant le Canada 4-1 à l'issue des deux derniers simples dimanche à Tokyo. Kei Nishikori, 18<sup>e</sup> mondial, a assuré la qualification japonaise dès le premier simple de dimanche en bénéficiant de l'abandon de Franck Dancevic. Nishikori menait alors 6-2, 1-0. Dans l'ultime simple, sans enjeu, Go Soeda a battu Peter Polansky 6-1, 6-4. En quarts de finale en avril, le Japon affrontera la République tchèque ou les Pays-Bas qui doivent se départager dimanche alors que les Tchèques tenants du titre mènent 2-1.

## NBA

### Résultats

New York Knicks - Miami	91 - 106
LA Clippers - Utah	102 - 87
San Antonio - Sacramento	95 - 93
Atlanta - Minnesota	120 - 113
Detroit - Philadelphie	113 - 96
Portland - Toronto	106 - 103
Phoenix - Charlotte	105 - 95
Houston - Cleveland	106 - 92
Memphis - Milwaukee	99 - 90
Nouvelle-Orléans - Chicago	88 - 79
Indiana - Brooklyn Nets	97 - 96
Washington - Oklahoma	96 - 81

## COUPE DAVIS - 1ER TOUR

# L'Italie mène 2-1 face à l'Argentine

L'Italie mène 2 à 1 face à l'Argentine au premier tour de la Coupe Davis après la victoire en double de Simone Bolelli et Fabio Fognini sur Eduardo Schwank et Horacio Zeballos en trois sets 6-7, 7-6, 7-6, 6-4 samedi sur la terre battue de Mar del Plata.

#### Vendredi:

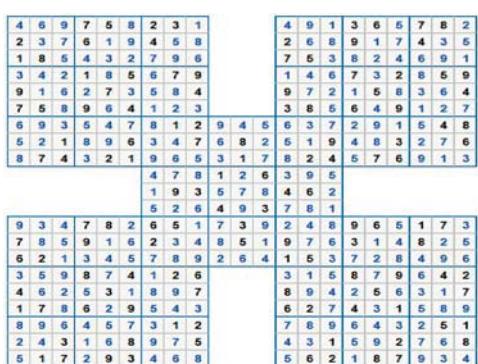
Carlos Berlocq (ARG) bat Andreas Seppi (ITA) 4-6, 6-0, 6-2, 6-1

## SALLE - 1500 M DAMES

# Record du monde pour l'Ethiopienne Dibaba (3:55.17)

L'Ethiopienne Genzebe Dibaba a battu le record du monde du 1500 m en salle en 3 min 55 sec 17, samedi à Karlsruhe, en Allemagne. Dibaba, championne du monde en 2012 à Istanbul, a amélioré le précédent record (3:58.28) établi par la Russe Elena Soboleva le 18 février 2006 à Moscou.

## Solution Samurai-sudoku N°499



## Solution Mots Croisés N°499

EMOUSTILLER■  
GEL■TON■AVEC  
OLIGARCHIE■O  
CEVENOLE■NEE  
ERE■NNE■ITOU  
N■TUE■MENEUR  
TR■SUJETS■ES  
R■TEXAN■US■■  
ISAR■ITALIEN  
SOLEIL■STERE  
MIEN■LISEURS  
ER■TUILE■RE■

## Solution Mots Fléchés N°499

FACTIONNAIRE  
OBEISSANT■A■  
NE■MLI■EOLIE  
DRAGEES■U■PC  
ABA■RUPTEUR  
MORDU■CA■CRI  
ELU■FECIAL■N  
NETTOYERAIS■  
TAIE■RDS■PUR  
ATRESIE■ASTI  
LEE■ONSAGER■  
EZOUUG■CIRAS

LIGUE 1 (17<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

## L'USMA bat la JSK et reste aux commandes

L'USM Alger, vainqueur de la JS Kabylie (3-2) dans le choc de la 17<sup>ème</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, conserve sa place de leader avec deux points d'avance sur son premier poursuivant l'ES Sétif, qui est allé battre le MC Oran (1-0), tandis qu'en bas du classement, le CRB Ain Fekroun quitte la dernière place au classement grâce à sa victoire contre le MC Alger (1-0). Le leader a remporté le match au sommet face à son rival de toujours la JSK dans un match à rebondissements. Menés au score dès la 4<sup>ème</sup> minute sur un tir lointain de Rial, les Rouge et Noir ont renversé la vapeur grâce notamment à Abdelmalik Ziaya, auteur d'un doublé.

A la faveur de cette victoire, la 10<sup>ème</sup> de la saison, les hommes de Velud restent aux commandes du championnat avec 8 longueurs d'avance sur la JSK et devant l'ES Sétif qui est revenue avec les trois points de la victoire de son déplacement à Oran contre le MCO.

Un but de Nadji à la 10<sup>ème</sup> minute a permis aux partenaires de Gourmi d'enregistrer trois précieux points et restent à la seconde place. Le CS Constantine version Simondi, n'a pas confirmé les derniers résultats positifs obtenus toutes compétitions confondues, en concédant le nul sur sa pelouse à l'ultime minute de la rencontre face à l'USM El Harrach (1-1).

Les partenaires de Mohamed Cédric pensaient avoir fait le plus difficile en ouvrant la marque par Benaaït à sept minutes de la fin, mais c'était sans compter sur l'abnégation des Harrachis, lesquels ont égalisé à la 90<sup>ème</sup> minute par Younes.

En dépit de ce semi-échec, le CS Constantine s'empare seul de la troisième place avec 28 points. La JS Saoura a disposé de son côté du MO Bejaïa (2-1) grâce à un doublé de son stratège Beldjilali qui permis à son équipe de consolider sa place au milieu de tableau en compagnie de



L'USM El Harrach.

En bas de classement, le CRB Ain Fekroun a réalisé la meilleure opération de la journée après à sa victoire contre le MC Alger (1-0). Un but inscrit par l'ex-Mouloudéen Amroune à la 73<sup>ème</sup> minute a permis à son équipe d'enregistrer les trois points de la victoire, et surtout de quitter la place de lanterne rouge, occupée désormais par la JS Kabylie et le CA Bordj Bou Arreridj, battus respectivement par le RC Arbaâ et le MC El Eulma sur le même score (1-0).

Mal en point en championnat, la JSMB a essayé sa 8<sup>ème</sup> défaite de la saison face au promu, sur un but de Adel Bouguaroua (67<sup>ème</sup>). Une nouvelle contre performance qui enfonce le club un peu plus dans la crise, tout comme le CABBA qui n'arrive toujours pas à décoller après sa nouvelle défaite en déplacement devant le MCE Eulma sur une réalisation de Zeugma (4<sup>ème</sup>).

De son côté, le CR Belouizdad en quête

## JS SAOURA

## La Saoura doucement mais sûrement

En battant le MOB par un score sans appel de 2 buts à 1, la JS Saoura a prouvé que sa force de frappe est acquise. Oui, les Vert et Jaune de la JS Saoura pouvaient faire plus mal aux gars de Yemma Gouraya. Le score de 2 à 1 aurait été plus lourd si les Tobal, Bousmaha entre autres, ont concrétié face au but, autant de caviars qui leur étaient servis par Beldjilali, Zaoui, tous excellents dans ce match. C'est dans ce genre de match, plein, ouvert et très fair-play qu'on peut mesurer les valeurs collectives. L'adversaire, qui est une équipe qui joue le haut du tableau, s'est comporté comme d'habitude sur le terrain avec une plus grande détermination que son adversaire du jour et en plus avec un esprit combatif, mais très timide du reste face aux bois.

Le jeu était ouvert et on a pu voir quelques facettes de jeu dignes de la grande équipe du MOB qui n'a pas pu revenir à la marque durant toute la rencontre surtout devant un grand gardien Boussouf qui a donner plus d'assurance à son équipe.

D'ailleurs, la JS Saoura a donné l'impression d'un groupe soudé, déterminé et qui recèle d'autres possibilités cachées. C'est en somme l'empreinte d'un Alain Michel qui a su libérer ses joueurs et qui leur a permis de marquer à l'extérieur.

**Les poulains d'Alain Michel veulent une place sur le podium**

Maintenant, les coéquipiers de Bakayoko feront tout pour jouer une place sur le podium cette année. L'équipe a bien tourné et pris le match en sa faveur, elle aurait pu réaliser un score lourd, si certains joueurs n'avaient pas eu un comportement individualiste. Alain Michel qui a justement constaté que l'une des lacunes de son équipe réside au niveau disciplinaire. Il va soigner cet aspect pour hisser son groupe à un niveau d'excellence digne d'une équipe conquérante. Ce succès permet aux Jaune et Noir de se retrouver parmi les quatre premiers du classement et feront tout pour enchaîner d'autres victoires et arracher une place au podium.

**Ferrah Menad**

## CAN-2014 (DAMES/PRÉPARATION)

## 22 joueuses marocaines en stage en vue du match face aux Algériennes

22 joueuses de l'équipe nationale féminine marocaine de football sont entrées, depuis lundi dernier, en stage de préparation en vue du match face à la sélection algérienne comptant pour le premier tour qualificatif à la coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), a indiqué la Fédération marocaine de football. Ce stage qui durera deux semaines (27 janvier - 9 février) au centre de football de Maamora à Salé (près de Rabat) comprendra plusieurs rencontres de préparation, a précisé la même source dans un communiqué. Le match aller aura lieu à Alger le 14 février prochain, alors que la manche retour est prévue entre le 28 février et le 2 mars 2014. La formation qualifiée lors de ces deux matchs rencontrera au second et dernier tour, le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie.

## BATNA

## 160 arbitres de football en stage de perfectionnement

de victoire depuis la 9<sup>ème</sup> journée, s'est imposé petitement contre l'ASO Chlef (1-0) grâce à un but de Khoudi. Une victoire qui fera beaucoup de bien à l'équipe algéroise dirigée par Abdellader Yaïch dans l'optique du maintien. Al l'opposé, l'ASO Chlef, amoindrie par plusieurs absences notamment celle de son buteur Noureddine Deham, sanctionné par son entraîneur pour son arrivée tardive à l'entraînement, a laissé passer une bonne occasion de continuer sur sa lancée.

## Résultats et classement

MCE-CABBA	1-0
MCO-ESS 0-1	
CRB-ASO 1-0	
JSMB-RCA	0-1
JSS-MOB 2-1	
CRBAF-MCA	1-0
CSC-USMH	1-1
USMA-JSK	3-2

## Classement

	Pts	J
1 . USM Alger	35	17
2 . ES Sétif	33	17
3 . CS Constantine	28	17
4 . JS Kabylie	27	17
-- . ASO Chlef	27	17
-- . MC Alger	27	17
7 . RC Arbaâ	26	17
8 . MC El-Eulma	25	17
9 . USM El-Harrach	23	17
10 . JS Saoura	22	17
11 . MC Oran	19	17
12 . MO Bejaïa	18	17
-- . CR Belouizdad	18	17
14 . CRB Aïn Fekroun	14	17
15 . CABBA Arréridj	13	17
-- . JSM Béjaïa	13	17

164 arbitres des ligues de football des wilayas de Biskra, de Bordj Bou Arreridj, de Khencela et de M'sila prennent part, depuis vendredi à Batna, à un stage de recyclage et de perfectionnement, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Devant se poursuivre jusqu'à lundi, ce stage, encadré par la commission d'arbitrage de la ligue régionale de football de Batna, se tient à l'Office omnisports du 1<sup>er</sup>-Novembre de Batna (OPOW). Il comporte des cours théoriques et appliqués sur les techniques d'arbitrage avec utilisation de supports audiovisuels, en plus d'un examen avec épreuves écrites qui sanctionnera ce stage. Selon le président de la commission régionale d'arbitrage, M. Messaoud Benamar, cette session s'inscrit dans le cadre de «la formation continue pour le perfectionnement et l'amélioration du niveau de qualification des arbitres» et vise à «mettre à jour» les connaissances des referees afin d'améliorer le niveau de l'arbitrage. Le même responsable a souligné que les listes des participants à ce stage sont constituées «exclusivement» d'arbitres ayant passé avec succès les épreuves physiques. APS

## PUBLICITÉ



# LES VILLES

## Rio De Janeiro

\* Source : [www.fifa.com](http://www.fifa.com)

Le 1er janvier 1502, l'explorateur portugais Gaspar de Lemos ancrat son navire dans la baie de Guanabara. Croyant se trouver à l'embouchure d'une rivière, le navigateur décide de la baptiser Rio de Janeiro, littéralement la Rivière de Janvier.

Les histoires respectives de Recife et d'Olinda sont intrinsèquement liées. Pendant des années, Recife ('récif', en portugais) a été essentiellement un port raccordant le village d'Olinda à l'océan Atlantique. Mauritsstad, comme on l'appelait à l'époque, s'est ensuite développée en profondeur grâce à la présence dominante dans la région de la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales. En 1637, Maurice de Nassau ordonne la construction de ponts, de canaux et de digues, et la ville devient la capitale des colonies néerlandaises des Amériques. Le mandat de Maurice de Nassau prendra fin en 1644, mais son héritage architectural perdura à travers les siècles, comme en témoigne le surnom de Recife : la Venise brésilienne. Le Pernambouc est connu pour ses étendues de sable paradisiaques. Celle de Boa Viagem, l'une des plus fameuses plages urbaines de la région et celle de Porto de Galinhas, à 70 kilomètres de Recife et l'une des plus fréquentées du pays par les touristes étrangers, en font partie.

Outre ses plages de rêve et son délicieux climat tropical, la région de Recife est également riche en sites historiques, comme Fort Orange et la ville d'Olinda, intégralement classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982. La meilleure période pour découvrir les traditions de Recife et d'Olinda est sans aucun doute le carnaval, où les rythmes frevo ou maracatu et le défilé Galo da Madrugada, composé de dizaines de camions décorés et transformés en scènes musicales, attirent tous les ans plus de deux millions de personnes dans les rues.

Si le Brésil aime le football, la ville de Recife l'adore. Quant à savoir lequel des trois grands clubs du Pernambouc jouit de la plus grande popularité dans le



nord-est, difficile à dire : Sport Club do Recife, Santa Cruz Futebol Clube ou Clube Náutico Capibaribe, à vous de choisir. Les trois clubs ont eu leurs moments de gloire dans le football brésilien, avec un léger avantage peut-être pour le Sport Club do Recife, vainqueur du championnat du Brésil en 1987 et de la Coupe du Brésil en 2008. Chacun évolue dans son propre stade :

Ilha do Retiro (Sport Club), Arrudão (Santa Cruz) et Aflitos (Náutico). Le gouvernement de l'Etat du Pernambouc a néanmoins décidé d'en construire un nouveau, plus moderne, remplaçant les conditions nécessaires à l'organisation de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 : l'Arena Pernambuco, qui sera construite dans la banlieue de Recife.

### LE STADE

#### Estádio do Maracanã - Rio De Janeiro



Construit pour la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 1950™ et immortalisé par l'un des moments les plus marquants de l'histoire de l'épreuve reine, à savoir l'inoubliable finale entre le Brésil et l'Uruguay, l'Estádio Jornalista Mário Filho de Rio de Janeiro sera de nouveau au centre de la planète football à l'occasion de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014™. Le Maracanã est le

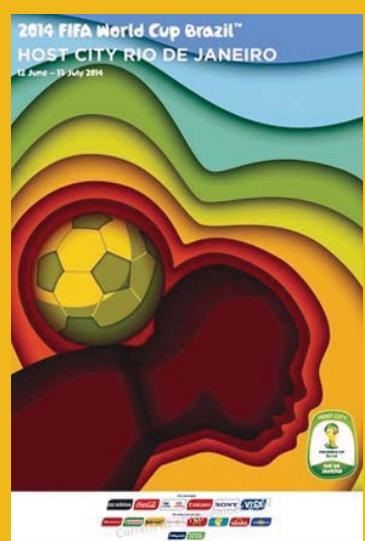
stade qui accueillera le plus grand nombre de matches, sept au total, dont la grande finale, le 13 juillet 2014. Pour la prochaine édition de l'épreuve suprême du football mondial, le Maracanã va faire peau neuve. Celui qui était connu comme «le plus grand stade du monde», accueillant parfois plus de 200 000 spectateurs dans ses murs, a réduit sa capacité à 73 531 spectateurs. Le Ma-

racanã est le deuxième lieu touristique le plus visité à Rio de Janeiro. Pendant l'ouverture du chantier, des passionnés de football du monde entier ont pu assister aux travaux. Une tour de verre qui a fait office de merveilleux point d'observation avait été aménagée à cet effet. En outre, chaque visiteur s'était vu offrir comme souvenir une pierre de l'ancien Maracanã.

### LE POSTER

La silhouette d'un footballeur insouciant qui tient un ballon en équilibre sur sa nuque forme un cœur, qui symbolise l'amour des habitants de Rio de Janeiro pour le football. Les différentes couleurs sont là pour nous faire comprendre que ce sport est au centre de leur monde. En outre, chaque couleur représente un aspect de Rio : la plage, les montagnes, le pain de sucre, la mer et le ciel. Les teintes vives symbolisent l'énergie et le dynamisme caractéristiques de cette ville et de son football.

En examinant les couleurs de plus près, le spectateur découvrira un sourire, comme une invitation à partager la joie de vivre de Rio de Janeiro, la bonne humeur de ses habitants et le plaisir simple d'une partie de football après une journée bien remplie. À Rio, on ne peut s'empêcher de ressentir les vibrations positives et le rythme de la musique. Ceux qui ont rencontré un vrai Carioca (un natif de Rio) savent que cette ville incarne parfaitement ces valeurs.



## Raouraoua RENCONTRERA Bentaleb aujourd'hui à Lille

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, devrait rencontrer aujourd'hui à Lille (nord de la France), le milieu de terrain algérien de Tottenham (Premier League anglaise), Nabil Bentaleb, afin d'avoir son accord pour rejoindre l'équipe nationale, a appris l'APS dimanche auprès d'une source proche de l'instance fédérale.

Suivi de près par le staff technique national en vue de son intégration chez les Verts, Nabil Bentaleb (19 ans), devrait donner, au cours d'une réunion qui verra la présence de certains membres de sa famille, son accord final à Raouraoua, précise la même source.

Le président de la FAF devrait rentrer dans les prochaines heures d'Afrique du Sud où il a assisté au Championnat d'Afrique des Nations CHAN 2008. Le sélectionneur-adjoint de l'équipe nationale, Noureddine Kourichi, a déjà eu un tête-à-tête avec Bentaleb, la semaine passée à Londres, en marge du match Tottenham-Manchester City (1-5), dans le cadre de la 23<sup>e</sup> journée de la Premier League.

Dans le cas où le joueur, formé à Lille OSC, viendrait à donner son accord pour rejoindre l'équipe nationale, il devrait probablement figurer dans la liste du sélectionneur Vahid Halilhodzic pour le match amical contre la Slovénie le 5 mars prochain à Blida. Interrogé dimanche dernier au cours d'une interview accordée à la chaîne cryptée française, Canal+, Bentaleb, a indiqué qu'il était concentré sur son club, et qu'il n'avait pas encore tranché sur son avenir international alors que la sélection algérienne première de football et celle des espoirs de France le convoitent depuis quelque temps. «Pour le moment, je suis concentré sur mon travail avec mon club. Je ne pense pas à autre chose que de m'imposer à Tottenham. Pour mon avenir international, je préfère laisser au temps faire les choses», a-t-il déclaré. Bentaleb, révélé au public il y a quelques semaines lorsqu'il a fait son entrée en cours de jeu lors d'un match de championnat de son équipe le 22 décembre dernier, est en train de s'illustrer au point d'enchaîner dernièrement trois titularisations de suite. Cela a suscité l'intérêt des responsables de la sélection nationale qui voudraient profiter de ses origines algériennes pour l'intégrer dans les rangs des Verts en prévision du rendez-vous brésilien. Dans le même temps, la fédération française de football souhaite l'avoir dans les rangs de sa sélection des moins de 23 ans, dirigée par l'ancien international des Bleus, Willy Sagnol. Bentaleb, formé au club de Lille, a été contraint de quitter la France après avoir échoué à s'imposer dans sa formation. Il avait rejoint Tottenham en 2011 où il a prouvé que l'on pouvait compter sur lui. Il n'a pas tardé à être promu capitaine de l'équipe réserve du club londonien.

## Le militant Abderrahmane Kiouane n'est plus

Le militant de la cause nationale, Abderrahmane Kiouane est décédé samedi à Alger à l'âge de 89 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Figure du mouvement national, Kiouane est né à Alger le 25 février 1925. Avocat à la Cour d'appel en 1947, il assure dès cette année la défense des militants PPA-MTLD. A l'indépendance, il exerce de hautes fonctions dans l'administration algérienne.

**Allah nous appartenons et à Lui nous retournons**

## PRÉPARATION DU MONDIAL 2014 :

# Vahid Halilhodzic à pied d'œuvre à Alger

**Le sélectionneur de  
l'équipe nationale  
algérienne de football est à  
Alger depuis le week-end  
dernier et s'est donc  
directement lancé dans la  
préparation pratique du  
prochain match amical des  
Verts contre la Slovénie  
prévu le 5 mars prochain au  
stade Tchaker de Blida.**



du Monde au Brésil, le coach Vahid Halilhodzic a répondu au site de la Fifa que « Si je ne pense pas qu'on puisse faire quelque chose, j'arrête le football! Je suis un gagneur. Je suis aussi conscient que l'Algérie est moins forte que la Belgique ou la Russie, mais combien de fois j'ai vu des petites

équipes gagner contre des grands favoris... Il faut se préparer, garder l'espoir et tenter quelque chose». Et c'est justement dans la perspective de «faire quelque chose» qu'il devient plus qu'important de choisir réellement les meilleurs joueurs sans penser aux sentiments et autres intérêts sortant du cadre tracé par le président de la FAF, à savoir tenir de se qualifier au second tour de cette phase finale du Mondial brésilien qui débutera en juin prochain au Brésil et où l'Algérie figure en compagnie de la Belgique, la Corée du Sud et la Russie.

Ce qui explique justement l'importance des matches amicaux et surtout d'un programme bien établi et bien réfléchi pour représenter dignement l'Algérie dans ce qui serait la dernière échéance de Vahid avec les Verts... Vahid s'est donc réuni avec ses adjoints Korichi et Tasfaout, son préparateur physique Cyril Moïne, le coach des gardiens de but, Boli et le chargé du visionnage Bixi. Ceci avant de faire de même avec son staff médical et administratif, le médecin en chef, Yekdah, le vice-président de la FAF, Sadi et Benyacine pour une mise au point générale et la préparation du programme complet de l'équipe nationale et surtout déterminer le travail de tout un chacun.

**Said Ben**

# Mercato

## Mouvements exceptionnels pour nos internationaux

La période des transferts d'hiver en Europe, clôturée vendredi, a été une occasion pour certains internationaux algériens, en quête d'un volume de jeu assez conséquent, de changer d'air, en vue de leur participation avec l'équipe nationale à la prochaine coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

Le message du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, à l'encontre de certains éléments de la sélection, peu utilisés lors de la phase aller avec des briques de minutes jouées, a fini par être bien reçu, en témoigne le transfert de pas moins de sept internationaux qui ont changé de clubs durant le mercato.

Il s'agit de Faouzi Ghoulam (SC Naples/Italie), Hassan Yebda (Udinese/Italie), Ishak Belfodil et Djamel Mesbah (Livourne/Italie), Rafik Djebbour (Nottingham Forest/Angleterre), Carl Medjani (FC Valenciennes/France), Liasine Cadamuro (Real Majorque/Espagne).

En matière de stabilité, l'attaquant international du FC Porto, Nabil Ghilas, qui a été fortement convoité par le FC Nantes, a fini par rester chez le champion du Portugal, en dépit de son temps de jeu assez faible depuis le début de la saison. Islam Slimani, sociétaire de l'autre club portugais, le Sporting Lisbonne en l'occurrence, n'a pas bougé en dépit des intérêts du club anglais. West Ham (Premier League) et italien de Sassuolo (Serie A). Selon les observateurs, le mouvement qui a marqué le début d'année de certains internationaux algériens était prévisible, si l'on se fia à l'approche du Mondial brésilien, un événement que n'importe quel joueur veut y prendre part. La perspective d'aller au Brésil avec l'équipe nationale, cet été, avec un maximum de matches dans les jambes étant un critère de sélection indiscutables, c'est d'ailleurs l'une des conditions sine qua non du coach Vahid, qui veut avoir sous sa

coupe des éléments prêts et compétitifs sur tous les plans.

Dès l'automne déjà, certains joueurs ont commencé à manifester clairement leur envie, s'appuyant sur des arguments de taille basés essentiellement sur la condition de jouer le plus souvent possible. Une sorte de réaction instinctive à la mise en garde lancée par Halilhodzic après le tirage au sort des phases finales du Mondial 2014, effectué le 6 décembre à Costa do Sauípe au Brésil. Ce jour-là, le coach des Verts n'est pas allé avec le dos de la cuillère en affirmant qu'il ne retiendrait pas de joueurs qui manquent de compétition.

Le mouvement des joueurs du Club Algérie avait débuté durant l'intersaison déjà avec le départ de Fouad Kadir pour le Stade Rennais (Ligue 1/France) en provenance de l'Olympique Marseille. Kadir a été suivi quelques jours plus tard par Saphir Taïder et Ishak Belfodil qui avaient rejoint l'Inter Milan, en provenance

respectivement du FC Bologne et le FC Parme.

Carl Medjani, n'était pas en reste, puisqu'il avait opté au profit de l'Olympiakos Le Pirée (div 1 grecque), avant qu'il quitte en décembre cette formation pour revenir en France et signer à titre de prêt au FC Valenciennes.

Une chose est sûre, le mouvement de départs enregistré chez certains éléments de l'équipe nationale, devrait être positif pour les Verts, en vue de leur participation à la coupe du Monde, qui nécessite la présence d'éléments compétitifs, en possession de tous leurs moyens.

Reste désormais pour Halilhodzic de bien préparer ses troupes pour représenter dignement les couleurs du pays de la Samba.

Lors de la coupe du Monde 2014, l'Algérie, qualifiée pour la seconde fois de rang, figure dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud.

**M. A. F**

## Serie A italienne (22<sup>e</sup> J) :

# Baptême du feu pour Belfodil et Ghoulam, Mesbah pas encore

Les deux internationaux algériens, Ishak Belfodil et Faouzi Ghoulam, ont effectué dimanche leur baptême du feu avec leurs nouveaux clubs, respectivement Livourne et Naples, dans le cadre de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie de football. Belfodil, qui a rejoint Livourne à titre de prêt, durant le mercato d'hiver, en provenance de l'Inter Milan, est entré en cours de jeu lors du match nul décroché sur le terrain de Catane (3-3). Le joueur algérien a fait son

apparition à la 79<sup>e</sup> minute à la place de son coéquipier Innocent Emeghara.

L'autre international algérien arrivé à Livourne au mercato, le défenseur Djamel Mesbah (ex-FC Parme), s'est contenté du banc des remplaçants.

Faouzi Ghoulam, qui a rejoint la SSC Naples en provenance de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France), pour un contrat de quatre ans et demi, a remplacé à la 76<sup>e</sup> minute le Français Anthony Reveillere. Naples, qui reste sur

une qualification en demi-finale de la coupe d'Italie aux dépens de la Lazio de Rome (1-0), a lourdement chuté sur le terrain de l'Atalanta Bergame (3-0).

Enfin, le milieu international algérien, Hassan Yebda, prêté jusqu'à la fin de la saison par le FC Grenade (Espagne) à l'Udinese, n'a pas été convoqué pour le match disputé samedi par sa nouvelle formation à Bologne (victoire 2-0).

**APS**